Changeons le mode d'emploi

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DES ONZE SYMPOSIUMS SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

Québec

Ce document a été réalisé par l'équipe du Module Emploi du Secrétariat à la jeunesse, 3450, rue St-Urbain, Montréal, QC, H2X 2N5, (514) 873-8053.

Marjolaine Boivin, Pierre Francoeur et Bertrand Turbide tiennent à remercier Hélène Raymond pour sa précieuse collaboration à la rédaction du texte.

Montréal, août 1985

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
3ième trimestre 1985
ISBN 2-550-12348-4

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 1

CALENDRIER DES SYMPOSIUMS 3

INTRODUCTION 5

1. INFORMATION 7

1.1 Information et orientation scolaire 9

1.2 Information et orientation professionnelle 10

1.3 Centres d'accueil et de références 12

1.4 Échange d'information entre partenaires 12

2. FORMATION 15

2.1 Formation académique 17

2.1.1 Cours spécifiques 17

A. Langues 17

B. Métiers et professions 17

2.1.2 Identification des options professionnelles gagnantes .. 17

2.1.3 Décrocheurs et rattrapage scolaire 18

2.1.4 Évaluation des programmes, structuration et exigences .. 19

2.2 Formation préparatoire à l'emploi 20

2.2.1 Formation à la recherche d'emploi 20

2.2.2 Formation sur le marché du travail 20

2.2.3 Reconnaissance des acquis de formation (symposium) 21

2.3 Stages 21

2.3.1 Stages d'observation (courte durée) 21

2.3.2 Stages pratiques (formule existante) 22

2.3.3 Alternance études/stages 22

2.3.4 Évaluation des formules existantes 23

2.3.5 Propositions de nouvelles formules 23

3. **ENTREPRENEURSHIP** 25

3.1 Parrainage et support-conseil 27

3.2 Promotion 27

3.3 Coopératives 28

3.4 Support financier 28

3.5 Information et formation 28

3.6 Sous-traitance 29

4. **DÉVELOPPEMENT LOCAL** 31

4.1 Concertation locale 33

4.2 Regroupement et représentation des jeunes 33

4.3 Soutien au développement économique 34

4.4 Projets de développement 35

4.4.1 Récupération 35

4.4.2 Environnement 36

4.4.3 Nouvelles entreprises 36

4.4.4 Tourisme 36

4.5 Fonds de soutien à la création d'emplois 37

4.6 Services offerts à la communauté 37

4.6.1 Activités culturelles et de loisir 37

4.6.2 Transport en commun 37

4.6.3 Garderies 38

4.6.4 Autres services 38

5. **POLITIQUES D'EMBAUCHE** 39

5.1 Critères d'embauche 41

5.2 Priorités d'embauche 42

5.2.1 Priorité aux jeunes 42

5.2.2 Discrimination positive 43

5.3 Mécanismes d'embauche 44

5.4 Création directe d'emplois 45

5.5 Emplois temporaires 46

5.6 Nouvelles formules 46

6. **AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL** 47

6.1 Retraite, pré-retraite et fonds de pension 49

6.2 Temps supplémentaire 50

6.2.1 Double emploi 51

6.3 Congés annuels 51

6.3.1 Congés utilisés à des fins de recyclage 51

6.3.2 Absences 52

6.4 Réduction et partage de la semaine de travail 52

6.4.1 Réduction de la semaine de travail 52

6.4.2 Travail à temps partagé 52

7. **POLITIQUES GOUVERNEMENTALES** 55

7.1 Programmes de création d'emplois 57

7.1.1 Information sur les programmes 59

7.2 Aménagement du temps de travail 59

7.2.1 Programme d'aménagement concerté du temps de travail (PACTT) 59

7.2.2 Pré-retraite et compensation 59

7.2.3 Rappels de suppléants 59

7.2.4 Prêt de services 60

7.2.5 Congés sans solde 60

7.2.6 Plancher d'embauche 60

7.3 Stages en milieu de travail 60

7.4 Accès aux métiers de la construction 61

7.5 Normes minimales de travail 61

7.5.1 Salaire minimum 62

7.5.2 Modifications au Code du travail 62

7.6 Décrochage scolaire 63

7.6.1 Rattrapage scolaire 63

7.6.2 Services pour enfants en difficulté 63

7.6.3 Développer l'enseignement professionnel 63

7.6.4 Cours d'éducation aux adultes 64

7.7 Prêts et bourses 64

7.8 Parité de l'aide sociale 64

7.9 Divers - Travaux communautaires 65
- Facilités d'emprunts
- Subventions
- Centres d'emplois pour les jeunes

8. SUIVI 67

Annexe I

AVANT-PROPOS

Sous le thème **CHANGEONS LE MODE D'EMPLOI**, le Secrétariat à la jeunesse organisa, au premier et second trimestre de 1985, la tenue de 11 symposiums locaux sur les jeunes et l'emploi. Les villes de Drummondville, Rouyn, Rimouski, Jonquière, Hull, Baie-Comeau, Sherbrooke, Trois-Rivières, Saint-Jérôme, Québec et Montréal furent l'hôte d'un symposium.

Les symposiums devaient permettre aux jeunes et aux partenaires socio-économiques des milieux municipal, scolaire, patronal et syndical d'amorcer un dialogue nécessaire à une recherche conjointe d'actions à privilégier favorisant l'accès des jeunes au marché du travail, et pour lesquelles des engagements publics devaient être pris.

Pour ce faire, la tenue de chacun des symposiums exigea la mise sur pied d'un comité consultatif et d'un comité organisateur dont les membres furent issus des communautés respectives visées. Le comité organisateur avait double tâche. Premièrement, il devait recruter les participants à l'événement qui étaient d'une part, des jeunes principalement sans emploi, peu qualifiés et expérimentés, mais désireux d'investir collectivement leurs énergies pour changer le mode d'emploi et d'autre part, des partenaires socio-économiques locaux prêts à s'engager, selon leurs responsabilités propres, à intervenir pour favoriser l'émergence de mesures spécifiques à l'insertion des jeunes au marché du travail. Deuxièmement, le comité organisateur devait permettre à tous les participants de préparer la rédaction de propositions qui feraient l'objet d'une négociation lors des symposiums. Ces propositions devaient porter sur l'amélioration ou l'innovation de mesures facilitant l'accès des jeunes à l'emploi. Ainsi, les jeunes

purent bénéficier d'une phase préparatoire de 9 semaines à raison de 2 jours/semaine avec l'appui d'animateurs engagés localement. Les partenaires socio-économiques, quant à eux, furent regroupés en comité de travail. Cette phase préparatoire permit à l'échelle des 11 symposiums, à 350 jeunes et 350 partenaires socio-économiques de rédiger plus de mille propositions et d'en négocier la teneur aux symposiums. Lors de cette étape ultime de 2 jours, les jeunes négocièrent séparément et consécutivement avec des représentants des milieux municipal, scolaire, patronal et syndical l'ensemble des propositions rédigées par tous.

Les symposiums ont fait surgir des comités de suivi où les jeunes et les partenaires socio-économiques représentés ont conclu de s'engager conjointement à poursuivre le travail amorcé.

CALENDRIER DES SYMPOSIUMS

VILLE	SYMPOSIUM
Drummondville	21-22 janvier 85
Rouyn	29-30 janvier 85
Rimouski	2-3 avril 85
Jonquière	9-10 avril 85
Hull	16-17 avril 85
Baie-Comeau	23-24 avril 85
Sherbrooke	29-30 avril 85
Trois-Rivières	7-8 mai 85
Saint-Jérôme	14-15 mai 85
Québec	21-22 mai 85
Montréal	28-29 mai 85

INTRODUCTION

Le présent document est une synthèse des propositions présentées lors des 11 symposiums sur les jeunes et l'emploi. Notre objectif, en réalisant cette synthèse, est de fournir au lecteur - et plus particulièrement aux comités de suivi des symposiums - une information condensée mais précise sur les différents sujets qui ont été débattus lors de tous les symposiums. Ainsi, le lecteur pourra facilement, nous l'espérons, comparer les propositions émanant des différents milieux. Il pourra également saisir les thèmes et sous-thèmes sur lesquels il y a eu accord, désaccord ou accord mitigé, d'une ville à une autre. Finalement, nous souhaitons que ce document puisse susciter la curiosité de voir ce qui se fait ailleurs et la motivation de vouloir faire mieux.

Reprenant les thèmes et sous-thèmes généralement utilisés dans les cahiers de propositions des symposiums, nous avons subdivisé, d'une part, les quelque 1 200 propositions qui ont fait l'objet de consensus à travers le Québec et d'autre part, nous avons aussi inscrit les propositions qui se sont vues rejetées par un partenaire ou l'autre, ainsi que les raisons qui ont motivé ce rejet. En dernier lieu, nous avons fait l'effort de mettre en évidence les propositions qui présentaient un caractère nettement créatif et innovateur.

Bonne lecture!

1. INFORMATION

1.1 Information et orientation scolaire

1.2 Information et orientation professionnelle

1.3 Centres d'accueil et de références

1.4 Échange d'information entre partenaires

1. INFORMATION

1.1 Information et orientation scolaire

Jeunes

Diversifiées, les priorités des jeunes quant aux services d'orientation scolaire peuvent cependant se regrouper lorsqu'il est question de la disponibilité des services. Par exemple, extension des heures de service à Saint-Jérôme et modification de la philosophie d'intervention à Hull, les propositions voulant rejoindre les besoins exprimés par les jeunes.

A Baie-Comeau, on aimerait faciliter le passage de l'école secondaire au cégep et pour ce faire, les jeunes suggèrent que soient proposées au niveau du secondaire des rencontres avec des groupes de jeunes déjà intégrés au cégep; ces rencontres porteraient essentiellement sur la vie étudiante.

On n'oublie pas le secteur primaire puisqu'on suggère, toujours à Baie-Comeau, de planifier une série de séances d'information et d'animation portant sur les métiers et professions.

Scolaire

Consciente de la dévaluation des métiers dans l'opinion publique et du nombre d'ouvertures créées dans certains secteurs d'emplois, la CECM propose la réalisation d'une campagne de sensibilisation à diverses options professionnelles.

L'information portant sur ces options reste au coeur de quelques autres propositions et sera véhiculée de diverses façons: vidéo, dans le cas de la Commission scolaire du Bas Saint-Laurent; à Saint-Jérôme et Montréal, on veut faciliter l'intégration des filles dans les métiers non traditionnels et les jeunes sont également préoccupés par l'accueil des immigrants dans les écoles. A Rouyn, on prévoit vérifier les attentes des employeurs tandis que du côté des collèges, Rimouski entend faire la promotion de trois programmes spécifiques et une proposition du collège de Trois-Rivières rejoint celle des jeunes de Baie-Comeau puisqu'elle suggère l'instauration d'une semaine d'information sur le collège, son fonctionnement et ses services.

L'UQAR et l'UQTR se proposent de diffuser plus d'information sur les programmes et services et enfin, la Commission scolaire de Manicouagan recevra les jeunes des conseils étudiants lors d'une réunion régulière à l'automne 1985 de manière à engager le dialogue entre commissaires et représentants des jeunes.

Patronal
Syndical

A Saint-Jérôme et Hull, patronat et syndicat demandent que soient sensibilisés à la réalité des entreprises, les responsables de la diffusion de l'information professionnelle en milieu scolaire.

1.2 Information et orientation professionnelle

Jeunes

A Saint-Jérôme, on demande que la CFP mette sur pied des sessions d'information sur le marché du travail local alors que deux banques de ressources seront créées, une à Trois-Rivières, l'autre à Sherbrooke. La première réunira les dossiers de jeunes intéressés à réaliser un projet de création d'emploi, la seconde une liste de noms de professionnels pouvant agir à titre de personnes-ressources. Les jeunes de Drummondville demandent la collaboration du Cégep pour monter un journal d'information pour les jeunes de 15-30 ans et à Baie-Comeau, les jeunes demandent aux syndicats et au milieu scolaire de planifier des séances d'information sur le marché du travail et le milieu syndical.

A Saint-Jérôme, la CFP propose d'organiser des sessions d'information scolaire et professionnelle et d'exploration des intérêts personnels et des métiers sur le marché du travail.

Municipal

Par ailleurs, les jeunes s'inquiètent de la faisabilité d'un projet trifulvien qui propose de désigner un agent d'information qui faciliterait l'entrée éventuelle des jeunes au sein de l'administration municipale.

Scolaire

Trois propositions à Saint-Jérôme favoriseraient les jeunes en recherche d'emploi; la première ouvrira des ateliers en recherche d'emploi aux jeunes de toute la région, la seconde préparera des sessions d'information sur les programmes de relance économique et la troisième intégrera à l'école une ressource qui aidera les jeunes à trouver de l'emploi. A Hull, le Cégep et l'Université conviennent de participer à la formation d'un centre d'emploi sur le campus. A Rouyn, la Commission de formation professionnelle va inciter les jeunes qui ont quitté l'école régulière, à bénéficier de ses services en main-d'oeuvre. De même, à Québec et à Trois-Rivières, la CFP accentuera la promotion de ses programmes auprès des groupes de jeunes.

A Trois-Rivières, le cégep propose d'organiser une semaine spéciale d'animation et de réflexion sur le choix de carrière des étudiant.

A Baie-Comeau , la commision scolaire organisera des séances d'information sur les nouvelles technologies de même que des visites en industrie.

Une dernière proposition du milieu scolaire provient du Cégep de Drummondville qui explorera la possibilité d'engager une personne-ressource qui contribuerait à offrir plus d'information aux jeunes.

Patronal

Le milieu patronal est aussi très préoccupé par l'information à diffuser auprès des jeunes en ce qui concerne les différentes possibilités du marché du travail. A Drummondville, les commercants proposent de tenir une banque de différentes entreprises disposées à donner de l'information et recevoir des groupes de jeunes en visites organisées.

A Rouyn, les PME proposent de doter les services d'orientation du milieu scolaire de données audio-visuelles sur la description et le fonctionnement de différentes entreprises locales. A Montréal, un employeur a aussi élaboré une proposition dans le même sens mais qui serait sous forme de brochure descriptive. D'autres employeurs, à Montréal et à Rouyn, offrent d'établir un calendrier de rencontres entre les jeunes et les dirigeants des PME. Les grandes entreprises de Montréal sont prêtes à organiser des conférences publiques. Toujours à Montréal, certains ont proposé de déléguer des travailleurs et des employeurs pour aller rencontrer les étudiants, ou encore de "parrainer" des jeunes dans l'élaboration de leurs projets, en leur offrant leurs ressources-conseil. A Trois-Rivières, l'Association des marchands est aussi disponible pour donner de l'information.

A Québec, une grande entreprise propose aux enseignants une période de ressourcement obligatoire dans le milieu des affaires et se rend aussi disponible pour donner de l'information dans le milieu scolaire, afin de favoriser un rapprochement. Elle souhaite aussi sensibiliser les employeurs de la région au projet EPOC - Montréal.

Finalement, le milieu patronal de Jonquière propose d'élaborer un plan de parrainage pour des finissants, par des diplômés en emploi.

Syndical

Dans certaines régions, le milieu syndical a offert sa disponibilité pour aller donner de l'information sur le marché du travail et les lois s'y rattachant, sur le milieu syndical et les lois sociales.

Une proposition allant dans ce sens a été élaborée par la FTQ de Jonquière et Baie-Comeau. Toujours à Baie-Comeau, celle-ci souhaite aussi que les institutions scolaires libèrent des périodes d'enseignement pour favoriser l'échange de ce type d'informations. De façon plus spécifique, le SCFP local 1500 négociera avec l'employeur l'établissement de programmes d'accueil pour les jeunes arrivants sur le marché du travail, afin de favoriser une meilleure négociation.

Finalement, la CSN de Jonquière demande au ministère de l'Éducation de favoriser l'implantation de programmes d'information sur le syndicalisme.

1.3 Centres d'accueil et de références

Scolaire

Quatre villes (Drummondville, Saint-Jérôme, Jonquière et Québec) se rejoignent lorsqu'il est question de maintien ou d'établissement d'un centre d'accueil et de références; en majorité (3/4), les propositions originent du milieu scolaire. Une firme montréalaise suggère la création d'un autre

Patronal

type de centre, permettant le recrutement de main d'oeuvre spécialisée; proposition qui en rejoint une autre de Québec, cette dernière voulant le même type de centre consacré cette fois au secteur de la restauration.

1.4 Échanges d'information entre partenaires

Jeunes

Conscients de la diversité et du grand nombre de programmes d'accès au marché du travail, les jeunes de Jonquière suggèrent à la municipalité de regrouper ces informations et d'en assurer la diffusion. A Rimouski, on s'adresse au Conseil économique pour que les jeunes soient en mesure de suivre l'évolution du marché du travail local alors que les jeunes de Montréal demandent que les employés soient consultés lors de l'implantation en entreprise de nouvelles technologies.

Scolaire

Les représentants du secteur scolaire entendent améliorer l'information auprès des employés de leur milieu. Une des

Patronal

propositions du patronat de Jonquière et de Sherbrooke, rejoint le premier exemple cité plus haut.

Ailleurs, on favorise la participation des employeurs à divers forums et symposiums pour qu'ils y diffusent leurs connaissances sur les réalités économiques de leur milieu. A Montréal, la Caisse centrale Desjardins propose d'officialiser ce type d'échanges.

Syndical

A Jonquière, Sherbrooke et Baie-Comeau, la FTQ propose que les employeurs fassent parvenir annuellement aux institutions financières, la liste des postes offerts et leurs critères d'embauche.

2. FORMATION

2.1 Formation académique

2.1.1 Cours spécifiques

A. Langues

B. Métiers et professions

2.1.2 Identification des options professionnelles gagnantes

2.1.3 Décrocheurs et rattrapage scolaire

2.1.4 Évaluation des programmes, structuration et exigences

2.2 Formation préparatoire à l'emploi

2.2.1 Formation à la recherche d'emploi

2.2.2 Formation sur le marché du travail

2.2.3 Reconnaissance des acquis de formation (symposium)

2.3 Stages

2.3.1 Stages d'observation (courte durée)

2.3.2 Stages pratiques (formule existante)

2.3.3 Alternance études/stages

2.3.4 Évaluation des formules existantes

2.3.5 Propositions de nouvelles formules

2. FORMATION

2.1 Formation académique

2.1.1 Cours spécifiques

Jeunes

La première préoccupation des jeunes quant à la formation académique aborde directement le problème de la qualité de l'enseignement; ainsi, les jeunes de Baie-Comeau, par le biais du conseil étudiant, pourront dès le début de la prochaine année scolaire procéder à l'évaluation du travail de certains professeurs. Ils ont vu leurs inquiétudes diminuer, à Trois-Rivières, la Commission scolaire régionale des Vieilles Forges confirmant avoir déjà entrepris les mesures visant à abolir la mobilité du personnel.

A - Langues

Sensibles à la qualité de rédaction du français comme langue première et de l'anglais langue seconde, les jeunes de Trois-Rivières, Rimouski et Saint-Jérôme veulent une évaluation des programmes existants et de leur rendement; ils souhaitent également une augmentation du nombre de cours d'anglais.

B - Métiers et professions

Ils soutiennent, à Rimouski et Saint-Jérôme, l'utilité d'un cours de préparation à la vente alors que les jeunes montréalais préconisent l'instauration d'un programme d'initiation à la récupération et au respect de l'environnement adressé aux étudiants du primaire. Cette considération environnementale rejoint les jeunes de Jonquière qui souhaitent la formation des ouvriers spécialisés dans les secteurs d'aménagement forestier et d'assainissement des eaux. La CECM approuve une requête d'instauration de cours de marketing artistique alors que le Cégep de Drummondville refuse la mise sur pied d'un programme de robotique, un tel programme ne s'inscrivant pas dans le plan de développement du cégep.

La Commission scolaire du Bas Saint-Laurent refuse, elle, de diminuer le coût des cours de conduite pour les moins de trente ans affirmant aux participants qu'il s'agit déjà des coûts les plus bas au Québec.

2.1.2 Identification des options professionnelles gagnantes

Jeunes

Si les deux propositions des trifluviens et hullois concernant les options professionnelles gagnantes n'ont pas trouvé réponse lors du symposium, il semble cependant qu'il s'agit

Scolaire

d'une préoccupation qui s'étend à d'autres secteurs. Ainsi, 6 propositions tendent à favoriser l'inscription des jeunes dans des voies prometteuses, l'identification de ces avenues se faisant auprès des employeurs; le Collège de Limoilou s'engage à augmenter le nombre de places disponibles dans les programmes où le placement est prometteur.

A Hull, on privilégie le développement de l'esprit créatif à l'école par le biais d'activités artistiques, scientifiques et technologiques, considérant que la participation à de telles activités aurait chez les jeunes des effets favorables lors de l'arrivée sur le marché du travail. L'UQTR, elle, invite les jeunes à investir dans la formation universitaire pour augmenter leurs chances d'intégration au marché du travail.

2.1.3 Décrocheurs et rattrapage scolaire

Si la formule de rattrapage scolaire plaît aux jeunes, ces derniers se plaignent cependant du manque de places et de la trop longue période d'attente.

Les commissions scolaires de Rimouski et Saint-Jérôme s'engagent à trouver des solutions à ces deux problèmes. Les jeunes montréalais désirant éviter un second décrochage suggèrent l'établissement d'une semaine d'accueil qui faciliterait l'intégration des jeunes inscrits au programme; les commissions scolaires répondront plus tard, après étude de la proposition.

Scolaire

Par contre, la commission scolaire de Saint-Jérôme annonce l'ouverture d'un centre de jour à l'intention des décrocheurs.

Les commissions scolaires de Rouyn-Noranda, Baie-Comeau, de l'Estrie et Eastern Township s'interrogent sur les motifs de désistement et entendent: premièrement, adapter leurs programmes aux étudiants qui fonctionnent mal dans les régimes pédagogiques réguliers; deuxièmement, informer les étudiants sur les conséquences du décrochage et troisièmement, sensibiliser les conseils étudiants à leur responsabilité quant à la promotion des activités parascolaires comme mesure préventive.

Plusieurs institutions d'enseignement de niveaux secondaire et collégial s'engagent également à faciliter l'accessibilité aux cours de formation professionnelle pour les jeunes adultes.

Patronal

Les préoccupations de la Caisse centrale Desjardins de Montréal, sensible aux handicaps causés par la faible scolarisation des jeunes, rejoignent les propositions énumérées

plus haut et suggèrent au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour que les jeunes fréquentent obligatoirement les maisons d'enseignement jusqu'à l'âge de 18 ans ou l'obtention du diplôme d'études secondaires.

2.1.4 Évaluation des programmes, structuration et exigences

Jeunes

La CECQ accepte de faire participer les jeunes à l'élaboration des programmes qui leur sont destinés; de plus, ils seront consultés lorsque la commission ira négocier auprès du MEQ.

Conscients des écarts entre la formation académique et le marché du travail, les baie-comois suggèrent la formation d'une table de consultation patronale-scolaire et suggèrent aux responsables des bureaux d'assurance-chômage d'évaluer le marché du travail, avec des jeunes, dans le but de mieux planifier les cours. A Trois-Rivières, on manifeste le désir de voir extensionner le temps alloué aux cours de formation intensifs. Finalement, deux propositions opposées concernent le diplôme; on demande de le rendre conditionnel à l'accession à la formation spécialisée à Trois-Rivières alors qu'à Québec, on continuera le travail sur la reconnaissance des expériences acquises, ce qui permettrait à des jeunes d'accéder au cours collégial, sans DES.

Scolaire

Les représentants du secteur scolaire posent également le constat de l'écart entre la formation professionnelle et le marché du travail; ainsi, la CFP de Québec verra à former et soutenir un groupe de travail qui aura le mandat d'inventorier le rôle de la formation professionnelle comme moyen d'intégration au marché du travail.

Comme l'accessibilité à la formation est facilitée par la diminution des charges financières, le Collège de Hauterive annonce son intention d'abolir les frais d'admission et d'inscription pour les jeunes bénéficiaires d'aide sociale et d'assurance-chômage.

Patronal

La table de travail de la PME Jonquièroise identifiera les besoins des entreprises en matière de formation alors que les employeurs de Rouyn souhaitent l'abolition du "professionnel court" et l'extension de la période consacrée à la formation générale, rejoints dans cette idée par le Conseil du travail d'Abitibi-Témiscamingue qui envisage par la même occasion de faire pression en faveur du contingentement de certains secteurs professionnels.

Syndical

2.2 Formation préparatoire à l'emploi

2.2.1 Formation à la recherche d'emploi

Désireux d'être davantage efficaces lors de leur recherche d'emploi, les jeunes de Trois-Rivières, Saint-Jérôme et Montréal souhaitent pouvoir s'inscrire à un cours de formation préparatoire à l'emploi ou en souhaitent le maintien et une plus grande accessibilité lorsque ce cours existe déjà.

Scolaire

Les milieux scolaires, collégial et universitaire de Rimouski, Baie-Comeau et Rouyn répondront à des demandes en mettant sur pied des programmes et activités pouvant mener à une recherche d'emploi dynamique et efficace.

Les employeurs souhaitent eux aussi qu'un tel cours soit intégré aux programmes scolaires ou parascolaires et ce , dès l'automne 1985.

2.2.2 Formation sur le marché du travail

Comme les disparités régionales sont grandes, les jeunes considèrent l'importance d'adapter la préparation à l'emploi aux réalités locales; il est intéressant de noter qu'ils suggèrent, à Baie-Comeau, l'organisation d'activités de loisirs destinées à tous les employés et la mise en place de services de consultation adressés aux travailleurs aux prises avec des problèmes personnels.

A Hull, l'école entend préparer les jeunes dès le primaire par le biais d'activités éducatives portant sur le fonctionnement des institutions financières, l'utilisation du téléphone, etc.

Patronal

L'idée préconisée par les représentants du secteur "grande entreprise" de Drummondville favorise cette préparation par la mise en évidence des principes de travail de groupe, de communication, etc. De plus, d'autres employeurs offrent de mettre en place une mécanique qui permette de stimuler la motivation à demeurer actif en période de chômage.

Syndical

Pour les milieux syndicaux (11 propositions), le milieu scolaire secondaire devrait intégrer aux programmes un ou des cours portant sur les systèmes de sécurité sociale, la connaissance des lois et normes réglementant et protégeant les travailleurs et le fonctionnement des centrales.

Jeunes

Les jeunes de Saint-Jérôme ont aussi adressé une proposition à la commission scolaire lui demandant de mettre sur pied un cours d'information syndicale.

2.2.3 Reconnaissance des acquis de formation (symposium)

On demande presque partout la reconnaissance de la formation acquise au cours de la phase préparatoire et du déroulement des symposiums. Il est également proposé que cette formule d'apprentissage soit reprise sur une base permanente en fonction des thèmes entourant les stratégies d'accès au marché du travail.

2.3 Stages

2.3.1 Stages d'observation (courte durée)

Jeunes

Du milieu rimouskois origine le plus grand nombre de propositions favorisant un accès momentané pour les jeunes au marché du travail. En fait, 3 formules seront mises de l'avant: la journée d'observation et d'échange sur la profession, la période d'essai (qui consiste à effectuer toutes les tâches) dans le secteur hébergement/restauration et l'intégration d'un stage d'une durée d'un mois à l'intérieur de cours offerts dans le même secteur.

Municipal

La ville de Trois-Rivières doit entreprendre, à l'été 1985, la mise sur pied de stages d'observation dans un milieu connexe à celui des études poursuivies.

Scolaire

Chez les partenaires du secteur scolaire, on tentera à Drummondville d'étendre les stages à tous les finissants des options professionnelles alors que le Cégep de Baie-Comeau dressera une liste d'entreprises ouvertes à l'accueil de jeunes, en stage d'observation (la durée du stage pourrait être de 2 semaines). A Hull, on favorisera les activités de simulation (Jeunes entreprises, etc) alors que le milieu jéromien reprendra une "opération jumelage" tenue en mars 1985, permettant ainsi à quelques jeunes de prendre contact avec le milieu.

Syndical

Le Conseil du travail de l'Estrie (FTQ) propose d'établir ce contact au moyen d'échanges entre étudiants et travailleurs de métiers et de visites industrielles.

2.3.2 Stages pratiques (formule existante)

Jeunes

La formule des stages traditionnels est privilégiée à Drummondville, Trois-Rivières et Rimouski; aux 3 endroits, on réclame une augmentation du nombre de stages offerts et la réponse mitigée de la partie patronale repose sur la difficulté d'intégrer des stagiaires à l'entreprise alors qu'on doit procéder à des mises à pied ou encore réintégrer des travailleurs en disponibilité. La même argumentation est reprise par les syndicats baie-comois à qui on adressait semblable demande, les centrales syndicales considérant que les stages constituent des emplois temporaires.

Municipal

A ce chapitre, les propositions du secteur municipal reposent sur l'importance d'acquérir une expérience de travail; ainsi, Québec entend prendre les moyens pour encadrer et structurer des stages d'apprentissage au sein même de son organisation alors que Sherbrooke et Montréal agiront en canalisant les offres des partenaires socio-économiques (municipalité comprise) créant de la sorte une banque de ressources à jumeler.

Scolaire

Pour leur part, les institutions d'enseignement des 3 niveaux présents lors des négociations prévoient établir et intensifier la sollicitation auprès des employeurs régionaux, de manière à offrir des stages structurés. De plus, le Cégep de Trois-Rivières et l'UQTR développeront la formule des stages d'été.

Patronal

Huit représentants d'entreprises proposaient des stages dans leurs milieux respectifs et une seule de ces propositions était refusée, les jeunes sherbrookois répondant négativement à une proposition de stages non rémunérés dans les entreprises manufacturières.

Les restaurateurs montréalais innovent en s'engageant à accepter dans leurs établissements 10% de stagiaires (1 travailleur sur 10) qui sont à parfaire leur formation professionnelle.

2.3.3 Alternance études/stages

Jeunes
Municipal

Les formules de stages en alternance intéressent les étudiants de Hull, Trois-Rivières, Saint-Jérôme et Montréal alors que la ville de Gatineau appliquera une telle formule, cette fois par l'utilisation des programmes coopératifs universitaires.

Scolaire
Patronal

Quelques institutions d'enseignement et employeurs privilégient ces formules désirant faire concorder les formations théorique et pratique.

De façon générale, tous les partenaires désirent étendre la durée des stages.

2.3.4 Évaluation des formules existantes

Jeunes

Municipal

Scolaire

Les pressions effectuées par les jeunes pour que soient rémunérés les stages en milieu de travail ont obtenu une réponse défavorable dans toutes les villes où la proposition était amenée à la table de négociation. On s'entend relativement pour que l'expérience soit reconnue; la ville de Québec procédera, par exemple, à l'émission des certificats d'expérience pour les stagiaires et employés temporaires et quelques commissions scolaires sont à envisager la possibilité de créditer les stages. Par ailleurs, la Commission scolaire régionale Lapointe à Jonquière entrevoit procéder à une étude qui devrait aboutir à une amélioration de la formule des stages industriels.

La Commission scolaire de Manicouagan souhaite qu'un groupe de jeunes prenne charge de cette évaluation sur la base du projet Jeunes Volontaires; les jeunes acceptent en suggérant le recours à un type de projet plus rénumérateur.

2.3.5 Propositions de nouvelles formules

Il va sans dire que l'obtention de crédits financiers et académiques lors des stages constituerait une victoire pour les jeunes mais la question monétaire est régulièrement refusée lorsqu'il s'agit d'un stage vécu dans le cadre d'un cours.

Les jeunes drummondvillois demandent à la CSN d'émettre un carnet d'apprenti à la fin du stage et la centrale en étudiera la possibilité avec les syndicats de la construction.

Municipal

Seule à innover au sein des municipalités, la ville de Montréal initiera une expérience-pilote de compagnonnage, supportant de cette façon les jeunes qui s'intégrent difficilement au système scolaire traditionnel; on le fait en considérant les succès obtenus ailleurs par une telle formule.

Scolaire

Quelques propositions portant sur les stages coopératifs originent du secteur scolaire; à Québec, le Cégep François-Xavier-Garneau mènera une expérience-pilote d'accueil et de support aux jeunes en stage et ce, au cours de l'année 85-86 alors que les aînés seront sollicités, à titre de formateurs, à Drummondville.

Patronal

A Québec, la Fédération des Coopératives Québécoises en milieu scolaire désire obtenir le droit d'être l'unique intervenant dans la formation scolaire au coopératisme.

Côté reconnaissance de l'expérience, les restaurateurs montréalais proposent de collaborer à la réalisation et à la mise sur pied d'un système de carte d'apprentissage et, au même endroit, le Centre d'études du tourisme évaluera les besoins des employeurs de ce secteur en terme d'accueil de stagiaires. Enfin, un employeur souhaite pouvoir exercer une sélection lors de "l'embauche" de stagiaires reçus dans le cadre de programmes scolaires et gouvernementaux.

Syndical

Les syndicats FTQ suggèrent que les travailleurs qui soutiennent les jeunes en phase d'apprentissage soient partiellement libérés de leurs fonctions afin d'améliorer la qualité du support. L'Union des producteurs agricoles pense qu'une augmentation du nombre de stages dans ce secteur pourrait mieux préparer les futurs agriculteurs et valoriser ce métier auprès des jeunes.

3. ENTREPRENEURSHIP

3.1 Parrainage et support-conseil

3.2 Promotion

3.3 Coopératives

3.4 Support financier

3.5 Information et formation

3.6 Sous-traitance

3. ENTREPRENEURSHIP

3.1 Parrainage et support-conseil

Jeunes

Les jeunes souhaitent retrouver dans leurs communautés respectives un service-conseil formé de personnes-ressources bénévoles provenant des milieux d'affaires et financiers; ces conseillers pourraient générer et/ou évaluer des projets et apporter le soutien technique nécessaire lors du démarrage.

Municipal

Chez les partenaires des secteurs municipal et scolaire, une telle proposition trouve écho puisqu'on la retrouve à Drummondville, Rimouski, Hull, Québec, Gatineau et Sherbrooke sans qu'il soit question de support financier cependant. A Montréal, on prévoit d'abord étudier les chances de réussite d'un tel programme avant d'en annoncer l'implantation.

Patronal

Dans chacune des onze municipalités ayant participé aux symposiums se retrouvent employeurs et regroupements d'employeurs pour offrir leurs services à titre de conseillers, la plupart le faisant bénévolement. Papeterie Reed Inc. de Québec suggère d'intervenir auprès du Conseil d'administration du mouvement des Jeunes entreprises pour que ce programme s'étende dorénavant aux jeunes entrepreneurs ce

Municipal

qu'entend faire également la ville de Québec.

Patronal

A Québec toujours, la compagnie Abitibi Price prévoit réunir diverses informations dans le but d'éditer un cahier de services secondaires et de produits d'appoint utile aux jeunes entrepreneurs. Il est intéressant de noter que le concours de cadres retraités est souhaité régulièrement.

3.2 Promotion

Divers projets d'encouragement, de promotion de l'entrepreneurship sont proposés; ils prennent la forme de concours, galas d'entreprises, kiosques et prétendent soutenir et mousser le travail et l'implication des jeunes.

Ceux-ci souhaitent par ailleurs que ces activités s'intègrent à ce qui existe déjà.

3.3 Coopératives

Le soutien au démarrage d'entreprises coopératives est également requis de la part des jeunes; il ne s'applique cependant que dans 3 municipalités et dans des domaines précis; on parle de reboisement à Trois-Rivières et Jonquière et de

Patronal

télématique à Montréal. Les CRD (Conseil régional de développement) et GGCC (Groupes de gestion coopératifs et communautaires) de Québec entendent pour leur part poursuivre et intensifier le travail de soutien auprès des nouvelles coopératives et dans les milieux scolaires.

3.4 Support financier

Comme une nouvelle entreprise peut difficilement démarrer sans soutien financier, la première proposition des jeunes

Jeunes

s'adresse aux institutions financières et suggère l'établissement de systèmes d'emprunt à taux privilégié. A Trois-Rivières, on demande aux entreprises qui travaillent dans un secteur connexe à celui de l'entreprise qui démarre, de devenir endosseur (proposition refusée) alors qu'une autre préoccupation, à Trois-Rivières et Montréal, veut qu'on intervienne auprès des jeunes artistes, proposition qui obtient une réponse défavorable à Trois-Rivières.

Le support de la ville de Hull s'orientera en fonction d'une diminution des taxes aux jeunes entreprises et d'une politique de plus grande accessibilité des services.

Scolaire

Pour la CECQ, cette plus grande accessibilité se réalisera par le prêt de locaux aux entreprises autogérées en phase de formation, alors que le CCBSL (Conseil central des syndicats

Syndical

nationaux du Bas Saint-Laurent) souhaite la création d'un fonds régional de développement de coopératives de production.

3.5 Information et formation

Jeunes

Cinq propositions des jeunes (Rimouski, Saint-Jérôme, Montréal et Sherbrooke) demandent la mise sur pied ou la publicisation d'un cours d'initiation à l'entrepreneurship dans les milieux secondaire et collégial. Le Collège de Limoilou

Scolaire

(Québec) prévoit, de son côté, entreprendre des démarches qui lui permettront de dispenser le cours Créateurs d'entreprises alors que l'implication de la Commission scolaire Rouyn-Noranda s'oriente en fonction de sessions de formation/animation au secteur de l'éducation des adultes.

Patronal

Du côté patronal, la discussion va dans le sens d'un publicisation des créneaux économiques inoccupés et d'une plus grande sensibilisation aux réalités du milieu des affaires.

3.6 Sous-traitance

Jeunes

Trois des quatre propositions de sous-traitance originent des jeunes, leurs effets étant cependant difficiles à évaluer dans un avenir immédiat puisque l'argumentation de la partie patronale repose sur les besoins futurs.

Patronal

A Québec, deux compagnies s'engagent à considérer l'achat de biens et services produits par de jeunes entrepreneurs, s'ils sont offerts à qualité et prix équivalents.

4. DÉVELOPPEMENT LOCAL

4.1 Concertation locale

4.2 Regroupement et représentation des jeunes

4.3 Soutien au développement

4.4 Projets de développement

- 4.4.1 Récupération
- 4.4.2 Environnement
- 4.4.3 Nouvelles entreprises
- 4.4.4 Tourisme

4.5 Fonds de soutien à la création d'emplois

4.6 Services offerts à la communauté

- 4.6.1 Activités culturelles et de loisirs
- 4.6.2 Transport en commun
- 4.6.3 Garderies
- 4.6.4 Autres services

4. DÉVELOPPEMENT LOCAL

4.1 Concertation locale

Jeunes

Comme le titre l'indique, c'est sur le thème de la concertation et de l'échange entre plusieurs partenaires que se retrouvent les propositions; en fait, les jeunes réclament à Québec la formation d'un comité-jeunesse permanent à la ville; à Drummondville, la création de comités qui verraient à identifier des voies nouvelles améliorant la situation des jeunes. Ces comités seraient soutenus techniquement (locaux, secrétariat, etc.) par la municipalité et/ou les commissions scolaires. A Rimouski, Drummondville et Baie-Comeau, on s'intéresse à l'échange entre jeunes et syndicats et par la communication entre centrales (proposition rejetée par la CSN et la FTQ). Une table patronale/scolaire est formée à Rimouski pour adapter la formation au marché du travail.

Municipal

Scolaire

La municipalité de Baie-Comeau pense, avec l'aide d'un comité de travail, explorer les programmes gourvernementaux et leurs possibilités d'application. La Commission scolaire régionale Saint-François à Drummondville envisage cette concertation par divers moyens: implication des parents, production d'un vidéo, organisation de journées-rencontres "industrie, commerce, éducation". La concertation industrie/école à Saint-Jérôme et Rimouski sera effective et ce, dès l'automne 1985.

4.2 Regroupement et représentation des jeunes

Jeunes

Comme la représentation des jeunes a davantage d'impact aux tables de concertation lorsqu'ils sont eux-mêmes regroupés au sein d'organisations diverses, bon nombre de propositions vont en ce sens. Les jeunes sherbrookois demandent à la municipalité de soutenir techniquement la création d'un organisme Jeunesse Emploi et aux secteurs scolaire, patronal, syndical et municipal de le reconnaître comme porte-parole des jeunes par la suite. Dans le même sens, les jeunes de Drummondville ont aussi sollicité la collaboration de la municipalité pour qu'elle leur fournisse un local permanent pour la mise sur pied de leur organisme.

A Baie-Comeau, on obtient l'appui syndical pour la formation d'un mouvement de jeunes, ces derniers tenant à préciser qu'il ne s'agit nullement d'un projet d'affiliation.

A Jonquière, le Centre Regroupement Jeunesse deviendrait un centre de recrutement pour employeurs (particulièrement dans le secteur hébergement/restauration), la municipalité acceptant d'assumer certains coûts. Le centre verrait aussi à

déléguer des représentants des jeunes lors de réunions entre partenaires socio-économiques.

A Québec, les représentants des conseils étudiants délégueront des jeunes à l'assemblée des commissaires de la CECQ.

Le projet montréalais voudrait implanter une banque de ressources-jeunesse (lieu de rencontre facilitant l'entraide, la communication entre jeunes et partenaires) qui deviendrait porte-parole des jeunes lors de rencontres portant sur le développement de l'emploi.

La requête adressée à la ville de Saint-Jérôme, à l'effet de fournir le soutien technique à un regroupement de jeunes, obtient une réponse favorable de même que la proposition de prêts de locaux adressée aux villes de Trois-Rivières, Rouyn et Cap-de-la-Madeleine.

Scolaire

Le Centre de formation Saint-Michel (CEA de la CSR Lapointe) envisagera la possibilité de former une table étudiant le rôle et les fonctions du centre de formation.

Les villes de Québec et Baie-Comeau offrent des locaux et la CFP de la région Laurentides-Lanaudière ses services pour instaurer un groupe de consultation jeune.

Patronal

Les employeurs de Baie-Comeau et de Hull reconnaissent pour leur part l'utilité de tels regroupements.

Syndical

Le Conseil du Travail (FTQ) dans trois régions soutiendra l'organisation des jeunes par l'instauration de tables de concertation alors que la CSN privilégie la fondation de centres communautaires pour les sans-emploi à Sherbrooke et Saint-Jérôme; à Sherbrooke, le projet se fondra à l'organisme Jeunesse-emploi.

4.3 Soutien au développement économique

Jeunes

Études de marché, diffusion d'information et promotion de potentiel humain et physique régional seront prochainement envisagées par le Conseil de développement économique de Saint-Jérôme, les recherches et démarches pouvant aller jusque sur le plan international; les jeunes se soucient par ailleurs de la publicisation des produits locaux y voyant l'augmentation des achats et des emplois.

S'adressant à la table multisectorielle pour demander la mise sur pied d'une banque d'emplois régionale, les jeunes de Baie-Comeau se sont confrontés à leur refus.

Par ailleurs, Jonquière devrait en principe assurer la création d'un fonds forestier régional ayant pour but l'aménagement rationnel du territoire et Saint-Jérôme fonder une jeune Chambre de commerce.

Sous forme de recommandation adressée au milieu syndical, les jeunes de Rimouski demandent aux représentants locaux de faire pression auprès des centrales pour que soit augmentée l'autonomie des instances locales.

Municipal

Les autres propositions à ce chapitre viennent de Rouyn et Québec. La première ville fait face à 2 refus lorsqu'elle entend accentuer les efforts de promotion industrielle (proposition trop vague) et qu'elle annonce l'accentuation de la politique favorisant le recours aux services privés pour assurer certains services spécifiques. Malgré certaines réticences, les jeunes acceptent cependant une proposition qui vise à seconder les groupes, organismes ou entreprises qui désirent mettre sur pied des projets d'emploi. La seconde ville, Québec, formera un groupe de travail chargé d'identifier biens et services requis par la ville et qui peuvent être produits localement par de nouvelles entreprises. Le travail accompli, la ville fera part des résultats dans la Gazette de Québec.

De plus, en voulant initier de nouveaux événements artistiques et culturels, la ville de Québec annonce qu'elle accueillera de nouveaux projets favorisant en priorité la création d'emploi chez les jeunes dans ce domaine. Les jeunes de Québec acceptent la proposition et demandent à la ville d'envisager la création d'une maison de la culture et d'intégrer les jeunes à la discussion entourant le projet.

Patronal

La rédaction d'un cahier de biens et services, mentionnée plus haut, se retrouve à Rouyn, amenée cette fois par le milieu patronal. Ce projet se réalisera.

4.4 Projets de développement

4.4.1 Récupération

Jeunes et Municipal

La première préoccupation des jeunes à ce chapitre concerne la récupération des déchets domestiques. Ainsi, les villes de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Montréal, Rimouski et Jonquière acceptent d'évaluer de tels projets qui découlent du principe de création d'emplois pour les jeunes. Montréal accepte également d'étudier les recommandations d'un comité d'étude qui tentera d'améliorer la performance de la métropole. Les jeunes de Jonquière suggèrent aussi d'évaluer la faisabilité de création d'une entreprise de

récupération des matériaux de construction croyant ainsi pouvoir créer une dizaine d'emplois.

4.4.2 Environnement

De Baie-Comeau émanent quatre propositions qui touchent en majorité les projets d'embellissement de la ville: parc municipal doté d'objets d'art faits par des jeunes artistes de la région, ouverture de postes saisonniers affectés à l'embellissement. Ils réclament une amélioration de la qualité de l'environnement par l'instauration de mesures visant à abaisser le degré de pollution.

C'est le reboisement qui intéresse les Jonquièrois qui demandent aux compagnies papetières d'intensifier leurs efforts en ce sens. A Rimouski, les jeunes prônent l'ajout d'un volet jeunesse au concours "Maisons fleuries", volet consacré à l'embellissement des sites publics.

4.4.3 Nouvelles entreprises

A trois reprises, on propose l'installation de kiosques où on vendrait denrées et objets produits par des jeunes. Alors que Jonquière et Trois-Rivières acceptent de tels projets, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine refusent, expliquant que de telles expériences sont déjà en cours sur une base permanente ou annuelle. Alcan refuse d'assumer les coûts rattachés à l'étude de marché portant sur les chances de succès d'une entreprise de produits semi-finis en aluminium.

Syndical

Le Conseil central de la Côte-Nord (CSN) propose au Commissariat industriel de la ville d'établir un projet d'implantation d'industries connexes aux deux grandes entreprises régionales; le projet est déjà en cours.

4.4.4 Tourisme

Jeunes

L'amélioration des sites existants et la création de nouveaux sites, l'aménagement de haltes routières, sont quelques-unes des motivations qui introduisent trois propositions des trifluviens; elles sont rejetées, les municipalités de Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine ayant déjà entrepris de tels projets.

A Hull, les jeunes aimeraient créer de l'emploi en développant un circuit touristique alors qu'ils aménageront le site d'interprétation de la nature de Sacré-Coeur (Rimouski). Jonquière accepte de recevoir et d'appuyer un projet de terrain de camping dans le secteur du lac Kénogami, les jeunes

estimant pouvoir y trouver de l'emploi. La consolidation de la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord s'effectuera à Saint-Jérôme par l'embauche de jeunes.

Patronal

Les représentants du secteur patronal suggèrent à Rouyn un travail de consultation et de concertation auprès de diverses instances locales et régionales dans le but d'assurer la promotion de l'industrie touristique. Une proposition semblable se retrouve à Baie-Comeau, apportée cette fois-ci par le Conseil central Côte-Nord (CSN).

Syndical

4.5 Fonds de soutien à la création d'emplois

Jeunes

S'adressant aux représentants des quatre secteurs présents aux tables de négociations, les jeunes de Sherbrooke ont vainement tenté de créer un fonds de création d'emplois. Ils ont toutefois réussi à obtenir du financement pour la création de l'organisme Jeunesse Emploi.

A Québec, les demandes adressées aux secteurs patronal et municipal ont, elles aussi, été refusées, de même qu'une proposition de Trois-Rivières voulant supporter le travail des jeunes artistes.

4.6 Services offerts à la communauté

4.6.1 Activités culturelles et de loisirs

Jeunes

De façon générale. ces propositions obtiennent un accueil favorable. Les suggestions visent surtout la mise sur pied de programmes pour adolescents, souvent délaissés. Animation dans les parcs, projections cinématographiques à l'extérieur, implication auprès des personnes âgées constituent le noyau de quelques-unes des propositions.

4.6.2 Transport en commun

Jeunes

La demande de réduction des tarifs de transport en commun pour les chômeurs et assistés sociaux de Sherbrooke sera acheminée au conseil d'administration de la CMTS et la ville affirme être à reviser le système de transport, rejoignant le souhait exprimé par les jeunes.

A Rimouski, ils (les jeunes) seront invités à faire valoir leur point de vue lors de rencontres publiques précédant l'établissement d'un tel système. La requête des jeunes de Rouyn diffère en ce sens qu'elle touche les déplacements ponctuels rattachés à la participation à certaines activités socio-culturelles, la commission scolaire jugera les demandes en ce sens isolément.

4.6.3 Garderies

Les trois propositions concernant les garderies proviennent des deux plus grands centres urbains: Québec et Montréal.

Jeunes — On y souhaite la fondation de garderies en milieu scolaire et l'augmentation du nombre de garderies en milieu de travail. Les accords de principe sont obtenus.

4.6.4 Autres services

Jeunes — La reconnaissance du statut étudiant aux personnes qui fréquentent les cours du soir au Cégep de Saint-Jérôme, la construction d'une résidence pour étudiants à Hull, l'implantation des jeunes dans la fusion de Rouyn et Noranda sont des dossiers sur lesquels on s'attarde en comité de suivi. Le souhait exprimé par les jeunes de la région de Trois-Rivières de retrouver un agent d'information et de relation avec les jeunes à la municipalité est rejeté par Trois-Rivières alors que ville de Cap-de-la-Madeleine donne son accord de principe. La création d'un centre multiservices diffusant l'information sur les ressources des milieux scolaire, culturel, de travail et de loisir de Hull n'a pas été discutée; il en va de même pour celle qui favorise la mise en commun des services offerts par les centres de main-d'oeuvre du Canada de Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine et celle demandant la réouverture des arcades aux moins de 18 ans, à Rimouski.

Municipal — Le Service des loisirs et de la culture de Gatineau entend favoriser et reconnaître l'implication des jeunes de 18 à 25 ans dans des organismes bénévoles. Pour sa part, le Cégep de Saint-Jérôme ouvrira son centre de bénévolat à tous les jeunes.

Syndical — A Sherbrooke, la CSD propose la création d'un centre de formation et d'éducation populaire pour les jeunes, formule qui complèterait les services offerts par les organismes scolaires régionaux existants.

5. POLITIQUES D'EMBAUCHE

5.1 Critères d'embauche

5.2 Priorités d'embauche

5.2.1 Priorité aux jeunes

5.2.2 Discrimination positive

5.3 Mécanismes d'embauche

5.4 Création directe d'emplois

5.5 Emplois temporaires

5.6 Nouvelles formules

5. POLITIQUES D'EMBAUCHE

5.1 Critères d'embauche

Jeunes

Concernant les critères d'embauche en général, les jeunes de Montréal, Saint-Jérôme, Sherbrooke, Hull, Trois-Rivières et Québec demandent au milieu patronal un assouplissement de ces critères.

Particulièrement à Sherbrooke, Québec et Montréal, ils demandent d'abolir la règle qui exige un secondaire V pour avoir accès aux emplois non spécialisés. A Montréal, le patronat propose l'engagement de jeunes non diplômés à la condition qu'ils obtiennent leur diplôme avant deux ans sous peine de ne pas obtenir leur permanence. A Saint-Jérôme, les jeunes ont aussi fait adopter une proposition dans le même sens. Encore à Montréal, les jeunes demandent aux patrons de prévoir des structures d'intégration et des programmes de formation au sein de l'entreprise pour favoriser l'emploi de jeunes sans expérience. Ils demandent aussi à la ville d'éliminer le critère d'embauche sur l'expérience.

Municipal

Ce à quoi, la municipalité répond qu'il est impossible de l'éliminer complètement mais qu'elle s'engage à l'assouplir non seulement chez les cols bleus mais aussi chez les cols blancs.

Jeunes

Au sujet de l'expérience de travail, les jeunes demandent au patronat de mettre l'accent sur d'autres critères d'embauche que celui de l'expérience comme tel (exemple: personnalité, potentiel de travail, motivation).

Patronal

A Rimouski, une entreprise s'engage à abolir son critère d'expérience et à définir avec les nouveaux employés les actions de formation qui combleraient ce manque d'expérience.

Jeunes

Les jeunes de Rimouski, eux, ont demandé à tous les employeurs de réduire le nombre d'années d'expérience demandé.

Scolaire

Le Cégep de Rouyn s'engage lui aussi à enlever, lors de l'affichage de postes, le critère de l'expérience sauf si ce critère est prévu dans la description même du poste offert. Le milieu scolaire et la ville de Sherbrooke de leur côté s'engagent à revoir leurs politiques d'embauche afin d'enlever le critère d'expérience minimale pour certaines fonctions. Enfin, le milieu scolaire de Hull se propose de considérer l'expérience acquise dans une action bénévole comme critère d'éligibilité à un emploi.

Municipal

Concernant les qualifications exigées pour postuler à un emploi, la ville de Québec s'engage à reconsidérer ses critères pour favoriser l'embauche d'un plus grand nombre de jeunes. Ainsi, elle propose d'enlever pour 50% des nouveaux

postes manuels non spécialisés l'exigence de posséder un permis de conduire. La municipalité d'Aylmer, elle, propose de permettre le libre accès à tout poste qui deviendra va-

Jeunes

cant par suite de démission ou autre motif. De leur côté, les jeunes trifluviens demandent aux employeurs de reconnaître l'habilité manuelle et les connaissances qu'ont acquis

Municipal

certains autodidactes n'ayant pas d'attestation. La municipalité de Drummondville s'engage à tenir une banque de candidats qui seront catégorisés selon l'âge, la compétence et les aptitudes à remplir une fonction spécifique.

Jeunes

Finalement, les jeunes montréalais demandent au patronat de manifester une plus grande ouverture face aux jeunes immigrants en les appuyant dans leurs démarches d'accès au marché du travail. Les jeunes de Baie-Comeau de leur côté proposent aux employeurs d'éliminer la case "Avez-vous un lien de parenté avec un de nos employés". Les jeunes de Rimouski, eux, recommandent au milieu patronal de faire connaître aux jeunes, de manière explicite et personnelle, les motifs réels d'un refus de candidature à un emploi. A Baie-Comeau, Rimouski et Trois-Rivières, les jeunes proposent aux syndicats d'offrir la possibilité d'accumuler les heures requises pour obtenir leur carte de compétence dans certains métiers, ce à quoi les syndicats offrent une réponse mitigée.

5.2 Priorités d'embauche

5.2.1 Priorité aux jeunes

Généralement, les partenaires de presque toutes les régions s'entendent pour dire qu'à compétence égale, il est important de privilégier l'embauche de jeunes puisqu'ils représentent actuellement la majeure partie des sans-emploi. Il y a cependant une certaine mise en garde contre le danger de refuser l'accès à l'emploi à des personnes âgées.

A ce titre, l'exemple-type a été celui de l'employeur qui refusait d'embaucher le père pour embaucher le fils. Cette volonté, quand même générale, trouve son application dans

Municipal

une multitude de facettes selon les milieux et les partenaires. Ce sont cependant les municipalités qui ont présenté les propositions les plus concrètes et les plus nombreuses (outre celles des jeunes) dans ce domaine. Ainsi, les municipalités ont présenté douze propositions où elles expriment leur intention de privilégier l'embauche des jeunes et ont répondu positivement aux quatre propositions des jeunes allant dans le même sens. Ces propositions touchent les remplacements de retraités, les périodes de vacances et les emplois temporaires ou saisonniers.

Scolaire — Parmi les autres partenaires, la Commission scolaire de St-Jérôme s'engage à maintenir 20% de jeunes sur les listes de personnel temporaire et suppléant et de privilégier l'engagement des jeunes dans la même proportion pour les autres nouveaux postes.

Patronal — Plusieurs caisses populaires dont celles de Québec et St-Jérôme ont manifesté leur intention d'appuyer concrètement la Confédération des Caisses populaires dans sa volonté de favoriser l'embauche des jeunes.

Scolaire — L'UQAR et le Cégep de St-Jérôme ont manifesté leur intention d'impliquer davantage les étudiants dans des emplois de recherche, de développement et de service.

Syndical — A Baie-Comeau, la FTQ et la CSN ont adopté la proposition venant des jeunes et voulant favoriser l'embauche de ces derniers. Les syndicats se sont engagés à revendiquer ce point lors des prochaines négociations de conventions collectives.

5.2.2 Discrimination positive

Jeunes / Patronal — Dans huit des onze symposiums, les jeunes ont proposé des actions de discrimination positive à leur égard. Les employeurs ont généralement présenté l'argument de la Charte des droits et libertés pour freiner en partie ou en totalité cette demande.

Patronal / Jeunes — D'autre part à Rouyn, le patronat a présenté une proposition de discrimination positive à l'embauche des jeunes et ces derniers l'ont rejetée affirmant que cela misait aux plus âgés qui ont souvent des responsabilités plus grandes qu'eux.

Jeunes / Municipal — A Rimouski, Jonquière et Baie-Comeau, les jeunes ont adressé aux municipalités des propositions de discrimination positive dans des projets de développement à venir. Les municipalités ont accepté les propositions dans la mesure où l'on respecterait la Charte des droits et libertés.

Patronal — A Rouyn, les employeurs ont adopté une proposition venant des jeunes et demandant que dans toutes les entreprises, dans la mesure du possible, 30% des employés engagés aient moins de 30 ans.

Patronal — A Québec, les entreprises s'engagent, dans les postes qu'elles ouvriront, à embaucher un pourcentage de jeunes sans emploi, dépendamment de la conjoncture et des qualifications de base requises. Ce pourcentage devrait correspondre au nombre de jeunes sans emploi dans la ville de Québec.

Municipal — Au symposium de Hull, la municipalité de Gatineau présentait une proposition semblable qui fut adoptée en session multisectorielle par tous les partenaires.

Jeunes — A St-Jérôme, Montréal et Québec, les jeunes ont manifesté leur volonté de voir disparaître toute discrimination concernant le sexe, la religion, la langue ou l'origine ethnique.

Municipal — Par ailleurs, certaines municipalités dont Trois-Rivières, Jonquière et Hull ne pouvant à la demande des jeunes obliger leurs sous-traitants à embaucher un pourcentage de jeunes, ont accepté de promouvoir chez leurs sous-traitants l'embauche du plus grand nombre de jeunes possible.

Jeunes — Finalement, les jeunes de Jonquière, St-Jérôme, Trois-Rivières, Rouyn et Drummondville ont présenté des propositions concernant une politique d'achat chez soi favorisant ainsi pour eux la création d'emploi. Ces propositions ont été reçu positivement par le milieu patronal qui a toutefois spécifié l'importance de demeurer concurrentiel par rapport aux marchés extérieurs.

Patronal

5.3 Mécanismes d'embauche

Scolaire — A Rouyn, le Cégep et l'Université entendent établir des mécanismes concrets qui favoriseront l'embauche des jeunes. Dans ce sens, le milieu scolaire propose que les postes disponibles, après affichage à l'interne, parviennent au centre d'emploi afin de rejoindre plus facilement tous les jeunes.

Jeunes
Patronal — Les jeunes de Baie-Comeau ont demandé aux grandes entreprises de procéder à des entrevues de groupe, ce qui a été refusé. Par ailleurs, ils ont obtenu de ces dernières qu'elles précisent les exigences de l'emploi et les modalités de fonctionnement de l'usine et qu'elles évaluent le niveau de motivation des postulants particulièrement par un stage d'évaluation ou en entreprise.

Jeunes — A St-Jérôme, les jeunes ont demandé à l'ensemble des entreprises d'améliorer leur système d'affichage de postes vacants pour qu'ils soient plus accessibles à tous.

Jeunes
Patronal — D'autre part, les jeunes trifluviens et ceux de d'autres régions ont obtenu des entreprises qu'elles fournissent davantage de précisions sur les raisons qui ont motivé le refus d'une candidature à un poste ouvert.

5.4 Création directe d'emplois

Municipal — A cet égard, les milieux municipaux se sont montrés particulièrement créatifs. Au symposium de Hull, la ville de Gatineau a présenté une vingtaine de propositions élaborées par leurs différents services (loisirs, travaux publics, approvisionnement) où ils offrent aux jeunes différentes possibilités d'emploi au niveau de l'entretien des parcs et des locaux, du secrétariat des divers comités, de la documentation, de la sécurité, de l'environnement et autres services.

Municipal — A Jonquière, la municipalité en améliorant l'accès à la retraite de ses employés rendait disponible au-delà d'une trentaine d'emplois permanents dans différents secteurs.

Municipal — A St-Jérôme, la municipalité s'est, elle aussi, engagée à créer des postes de responsables de l'entretien des parcs. Elle s'est de plus engagée à convertir ses emplois occasionnels et saisonniers en emplois permanents sur de nouvelles bases de travail. A ce même symposium, la municipalité de Bellefeuille s'engageait à embaucher des étudiants pour la période estivale. Il en fut de même de la part de la municipalité de Sherbrooke.

Patronal — Du côté patronal à Montréal, une entreprise a proposé la création de deux petites entreprises de services. Elle a aussi proposé de fournir à des entreprises qui le désirent des coordonnateurs de projets de récupération formés en conséquence et dont les salaires seraient payés à même les revenus de récupération.

Patronal — A Rimouski, Hydro-Québec s'est engagé à embaucher sept finissants universitaires. A St-Jérôme et encore une fois à Rimouski, elle s'est engagée à embaucher une vingtaine d'étudiants pour la période estivale. A Trois-Rivières, elle a annoncé l'ouverture de dix postes de métiers, un poste d'ingénieur et une quinzaine de postes saisonniers.

Scolaire — Au symposium de Drummondville, la commission scolaire a adopté une proposition présentée par les jeunes à l'effet d'offrir aux élèves les plus méritants du secteur professionnel la possibilité d'obtenir un emploi d'été dans leur sphère d'activité.

Scolaire — A Trois-Rivières, le Cégep s'est engagé à entreprendre des démarches auprès des instances syndicales concernées pour permettre l'embauche d'étudiants stagiaires durant la période estivale.

Jeunes

Municipal

Finalement, considérant qu'il ne s'agissait pas là de création d'emplois, les jeunes de Montréal ont refusé de discuter une proposition venant de la municipalité et voulant créer à travers le Québec un réseau de chantiers bénévoles de travail encadré par les municipalités et les organismes bénévoles du milieu.

5.5 Emplois temporaires

Syndical

Jeunes

De façon générale, les partenaires s'entendent pour limiter l'usage d'une telle forme d'emploi. Entre autre, la FTQ à Sherbrooke s'appuyant sur cet objectif de limitation propose que soit négocié lors du renouvellement des prochaines conventions collectives la protection des avantages sociaux et des bénéfices marginaux des travailleurs temporaires, à temps partiel ou en probation. Encore à Sherbrooke, les jeunes ont demandé au milieu syndical de promouvoir et faciliter la syndicalisation de ce type de travailleurs.

5.6 Nouvelles formules

Jeunes

Patronal

Syndical

Dans le secteur des politiques d'embauche, les nouvelles formules gravitent autour d'activités qui permettraient aux jeunes d'accéder au marché du travail par des conditions particulières au niveau salarial. Ce type d'activités a généralement reçu l'accord du patronat et certaines réticences au niveau syndical. Le meilleur exemple est une proposition présentée par les jeunes de Rimouski au milieu patronal. Elle se formulait comme suit: "Nous proposons que les employeurs s'engagent à introduire des jeunes dans leurs entreprises en offrant à ceux-ci 75% du salaire prévu à la convention collective selon l'emploi; que ce 75% du salaire versé le soit sur une période prédéterminée par les deux parties concernées". Il s'agit en fait d'introduire dans les entreprises la notion d'apprenti où un jeune accède à l'emploi avec un plein statut de travailleur et reçoit pendant une période déterminée un salaire moindre de 20% à 30% que celui du travailleur déjà sur place. Dans le cas de Rimouski, les représentants patronaux et syndicaux ont adopté la proposition en ajoutant la condition qu'une telle formule ne se réalise pas aux frais de mise à pied.

D'autres formules ont aussi été mises de l'avant mais ont essuyé un refus de la partie patronale et/ou syndicale. Il en est ainsi de la proposition voulant que deux jeunes puissent remplacer un travailleur en congé prolongé et se partager le salaire de ce dernier.

6. AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

6.1 Retraite, pré-retraite et fonds de pension

6.2 Temps supplémentaire

6.2.1 Double emploi

6.3 Congés annuels

6.3.1 Congés utilisés à des fins de recyclage

6.3.2 Absences

6.4 Réduction et partage de la semaine de travail

6.4.1 Réduction de la semaine de travail

6.4.2 Travail à temps partagé

6. AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

6.1 Retraite, pré-retraite et fonds de pension

Jeunes

On proposait, à Montréal, de convertir les allocations offertes aux cols blancs en disponibilité, en contribution à la caisse de retraite et d'utiliser les sommes économisées à la création d'emplois pour les jeunes. Pour les cols bleus, diverses formules de préparation et d'accès à la préretraite étaient mises de l'avant. Montréal y voit une intrusion dans son droit de gérance mais consent cependant à faire part au comité de suivi des résultats des études qui sont déjà en cours.

Municipal

Jonquière accepte d'étudier une proposition à l'effet de sensibiliser les employés aux avantages de la retraite alors que Sherbrooke refuse de discuter de la question.

Scolaire

Les commissions scolaires et collèges d'enseignement se butent aux conventions collectives et peuvent difficilement modifier les régimes de retraite sur une base locale. A l'exception de Jonquière, les milieux scolaires rimouskois et sherbrookois acceptent d'accentuer les pressions visant à réorganiser l'emploi dans l'enseignement en permettant à des jeunes de réaliser leur période de probation dans le délai de deux ans.

Patronal

Complexes et difficiles à négocier, les propositions adressées au secteur patronal ont obtenu des résultats mitigés. Les formules concernant la retraite anticipée et les compensations salariales ont toutes été refusées à l'exception d'une à Rimouski.

Celles proposant de combler les postes vacants par des jeunes obtiennent un accord de principe dans 3 cas sur 4, avec la précision suivante: lorsque cette mesure s'applique, l'employeur se doit de réembaucher en fonction de la liste d'attente.

Quant aux modifications concernant les régimes de retraite et leur extension, les employeurs les jugent irrecevables, à cause de la loi existante.

Enfin, une proposition montréalaise fondée sur le principe d'implication des travailleurs en pré-retraite à certaines activités de formation est reportée pour discussion au comité de suivi.

Municipal

Les villes de Jonquière, Aylmer et St-Jérôme s'engagent à mettre en place diverses mesures visant directement à

abaisser l'âge de la retraite et l'amélioration des conditions de retraite chez les employés municipaux. Hull suggère d'intervenir auprès des instances gouvernementales pour qu'une partie des sommes réservées aux sans-emploi soit déplacée et dirigée vers un programme d'encouragement à la retraite volontaire anticipée afin d'encourager l'entrée sur le marché du travail d'un plus grand nombre de jeunes.

Scolaire

Ce que préconise le milieu scolaire hullois, c'est l'abolition des pénalités dans les fonds de pension, et en faisant

Patronal

pression sur les gouvernements, quelques représentants du secteur patronal envisagent d'abaisser l'âge de la retraite à 55 ou 60 ans.

Syndical

Enfin, chez les syndicats, s'exprime la volonté d'assister à l'abaissement de l'âge de la retraite si les conditions financières sont intéressantes; un syndicat de St-Jérôme propose une nouvelle orientation des négociations de conventions collectives axée sur l'amélioration des fonds de pension plutôt que sur l'augmentation des salaires.

Le Syndicat des travailleurs en éducation du Nord-Ouest québécois soulève le problème de la retraite chez les ex-religieux qui voient leurs années d'enseignement comptabilisées à partir du moment de l'abandon de la vie monastique.

6.2 Temps supplémentaire

Si plusieurs entreprises refusent d'abolir le temps supplémentaire et de donner aux jeunes les heures ainsi récupérées, certaines d'entre elles répondent favorablement à la proposition et tenteront d'atténuer ce type de travail. Après entente, on tentera, à Rimouski, de donner aux jeunes les heures normalement proposées aux employés réguliers. Lorsque le respect des conventions collectives est assuré et que l'abolition du temps supplémentaire crée de l'emploi chez les jeunes, les syndicats acceptent les propositions portant sur le sujet. Il est important de noter que sont concernées les heures supplémentaires effectuées sur une base régulière, les cas d'exception (urgences, etc.) faisant classe à part.

Patronal

Une proposition allant en ce sens se retrouvait à Rimouski; elle n'a malheureusement pas pu être négociée, et fut retirée en raison de l'absence de consultation entre les partenaires (manque de temps).

Syndical

Lors des symposiums, les centrales syndicales sont allées chercher des appuis consolidant les démarches déjà entreprises pour: 1) l'abolition du temps supplémentaire ou sa diminution par voie de législation 2) la rémunération des heures supplémentaires travaillées (cas d'urgence) en temps plutôt qu'en argent.

6.2.1 Double emploi

Dans la même veine, toutes les recommandations visent l'abolition du double emploi; c'est ainsi qu'on demande aux commissions scolaires de confier les tâches d'enseignement au secteur de l'éducation aux adultes, à de jeunes professeurs, de manière à éviter aux personnes qui occupent déjà un emploi à temps plein de détenir deux postes.

6.3 Congés annuels

Patronal

Si le milieu patronal de Trois-Rivières refuse de discuter le principe de l'augmentation des congés fériés, la proposition de St-Jérôme touchant les congés parentaux obtient un accord de principe (liberté des parents de prolonger leur congé et prolongation des prestations de congé de maternité).

Les suggestions adressées au secteur syndical (augmentation du nombre de semaines de vacances annuelles) sont accueillies favorablement.

Municipal
Scolaire

Les propositions municipales et scolaires (au nombre de trois) préconisent l'instauration d'une politique de congés sabbatiques et leur remplacement par des jeunes, ceci leur permettant d'acquérir une expérience de travail valable.

Patronal

Pour sa part, la table de travail sur la PME de Jonquière suggère de déplacer les vacances de la construction à la saison d'hiver. Cette proposition n'a pas été négociée.

Syndical

Les propositions du secteur syndical (FTQ) (CSN) vont dans le sens de l'augmentation de la période des congés annuels à 4 semaines et l'exécution du travail excédentaire par les sans-emploi.

6.3.1 Congés utilisés à des fins de recyclage

Scolaire
Syndical

Les propositions de deux secteurs (scolaire et syndical) se rejoignent à ce sujet. On souhaite, à Québec, Rouyn, Saint-Jérôme et Sherbrooke, que soient offertes aux enseignants et aux travailleurs en général, des périodes de ressourcement au cours desquelles ils seraient remplacés dans leurs fonctions par des jeunes.

A titre d'exemple, la proposition de la CSD à Sherbrooke veut offrir à 50 travailleurs de ses syndicats affiliés des cours de formation à temps partiel (3 jours/semaine) et remplacer ces travailleurs syndiqués par 50 jeunes (prioritairement choisis au sein des bénéficiaires d'aide sociale).

Ces propositions obtiennent des accords de principe.

6.3.2 Absences

Scolaire

La Commission scolaire de Rouyn-Noranda et la CECQ proposent d'accueillir favorablement les demandes de congés sans solde alors que la CSN, dans l'Outaouais, la Mauricie et les Laurentides, veut faire pression sur les CRSSS pour que les établissements du réseau des Affaires sociales appliquent une politique de remplacement automatique des absences au travail (pour raisons de maladie, vacances, maternité, congés sans solde, études, activités syndicales ou autres).

6.4 Réduction et partage de la semaine de travail

6.4.1 Réduction de la semaine de travail

Jeunes

Les propositions visant la réduction de la semaine de travail de 40 à 35 heures à Trois-Rivières et Rouyn n'ont pas été acceptées de la part de la partie patronale. L'argumentation des gens de Rouyn repose sur le fait que cette réduction n'entraînerait pas de création d'emplois automatique.

C'est pourtant en ce sens que sont articulées toutes les propositions qu'adressent les jeunes au secteur syndical, demandant à celui-ci d'y veiller, lors du renouvellement des conventions collectives et de faire pression auprès du gouvernement pour une diminution substantielle de la semaine de travail.

Syndical

La réduction de la semaine de travail, avec pleine compensation, est réclamée par les syndicats FTQ de Baie-Comeau, Mauricie, Saguenay Lac St-Jean, l'Estrie, CSN de Rouyn, Trois-Rivières, Drummondville, l'Estrie, Baie-Comeau et le SCFP de St-Jérôme.

6.4.2 Travail à temps partagé

Jeunes

La demande adressée par les jeunes à la ville de Baie-Comeau d'étudier les possibilités de travail à temps partagé au sein de l'administration municipale est accueillie favorablement.

Cependant, la même requête faite auprès des employeurs de Drummondville, Jonquière et Rimouski, obtient moins de succès (sauf dans le cas de Rimouski).

En fait, les employeurs de Drummondville affirment que cette formule crée des problèmes de revenus au sein des familles et que la compétitivité de l'industrie manufacturière en souffrirait.

Ce qu'on refuse, à Jonquière, c'est la mise en place d'une expérience-pilote, supervisée par le CRD.

Originale, la proposition baie-comoise sur le sujet imagine que cette diminution pourrait s'adresser aux employés à la veille de la retraite, les heures restantes étant comblées par des jeunes. Les représentants du secteur patronal semblent prêts à étudier plus à fond cette proposition.

Toutes les propositions adressées au secteur syndical sont acceptées. On demande cependant à Jonquière d'obtenir que les travailleurs ne perdent pas leur statut d'employés permanents.

Municipal

Quatre municipalités analyseront la possibilité de mettre sur pied une politique de travail à temps partagé. Il s'agit de Rimouski, Gatineau, St-Jérôme et Aylmer.

Scolaire

Le cégep de Hauterive fera de même dans toutes les catégories d'emploi et les représentants de la Société de développement économique de Drummondville prennent l'initiative de vérifier la faisabilité et la rentabilité d'une telle formule auprès de la petite et de la grande entreprise du milieu. Après discussion et acceptation du projet, on convient d'intégrer un ou deux jeunes au comité d'études et d'intégrer la municipalité comme employeur.

Une proposition rimouskoise allant en ce sens comporte cependant deux dispositions particulières: le jeune employé devra bénéficier d'un programme d'aide financière lui permettant de couvrir la période de formation ou encore d'assumer cette période de formation à ses frais.

Syndical

Les deux propositions du secteur syndical sont accueillies favorablement.

Patronal

Il semble important de traiter à part une proposition montréalaise: le milieu patronal (moyenne entreprise industrielle) suggère que les travailleurs d'une même entreprise réduisent à leurs frais leurs semaines de travail d'une

demi-heure. La somme des heures ainsi libérées servirait à créer un ou des postes rénumérés. En contrepartie, l'entreprise s'engage à fournir équipements et installations nécessaires à l'augmentation des effectifs.

7. POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

7.1 Programmes de création d'emplois

7.1.1 Information sur les programmes

7.2 Aménagement du temps de travail

7.2.1 Programme d'aménagement concerté du temps de travail (PACTT)

7.2.2 Pré-retraite et compensation

7.2.3 Rappels de suppléants

7.2.4 Prêt de services

7.2.5 Congés sans solde

7.2.6 Plancher d'embauche

7.3 Stages en milieu de travail

7.4 Accès aux métiers de la construction

7.5 Normes minimales de travail

7.5.1 Salaire minimum

7.5.2 Modifications au Code du travail

7.6 Décrochage scolaire

7.6.1 Rattrapage scolaire

7.6.2 Services pour enfants en difficulté

7.6.3 Développement de l'enseignement professionnel

7.6.4 Cours d'éducation aux adultes

7.7 Prêts et bourses

7.8 Parité de l'aide sociale

7.9 Divers
- Travaux communautaires
- Facilités d'emprunts
- Subventions
- Centres d'emplois pour les jeunes

7. POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

7.1 Programmes de création d'emplois

Tous les partenaires se préoccupent d'une façon ou d'une autre de différentes modifications à apporter aux programmes de création d'emplois.

Jeunes

Les jeunes de Baie-Comeau et de Jonquière proposent à leurs municipalités respectives de s'impliquer davantage dans les programmes gouvernementaux de création d'emploi. Ceux de Jonquière précisent qu'ils veulent accroître la participation financière de la ville de façon à obtenir un salaire égal à ceux déjà accordés pour un même poste à un travailleur régulier et la ville pourrait négocier avec le gouvernement provincial cette augmentation budgétaire. La ville refuse, en précisant qu'elle bonifie déjà les salaires accordés aux participants. Sur une proposition semblable des jeunes de Montréal, qui demandaient à être rémunérés au taux prévu par la convention collective, et de ne pas utiliser les programmes pour éliminer des employé(e)s au sein du personnel existant, la ville de Montréal répond ne pas pouvoir acquiescer à cette demande.

Les municipalités de Rimouski et de Québec indiquent qu'elles vont continuer d'adhérer, dans la mesure du possible, aux programmes gouvernementaux de création d'emplois.

Municipal

La ville de Hull, quant à elle, souhaite l'implication des gouvernements provincial et fédéral, afin d'instaurer un programme conjoint qui favoriserait l'embauche de façon plus permanente. La ville de Gatineau propose d'embaucher des jeunes professionnels deans le domaine du loisir en partageant les coûts à 50 pour-cent avec le ministère des Affaires culturelles ou le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Dans le même sens, la municipalité de St-Antoine propose au ministère des Affaires muncipales et à celui de l'Environnement d'augmenter la durée des subventions de 3 mois à 1 an. Elle soutient que dans 75 pour-cent des cas, cela permettrait de rendre l'emploi permanent.

La ville de Montréal recommande la mise sur pied d'un programme de subventions pour la création d'emplois à caractère artistique.

Scolaire

Le milieu scolaire de Hull, Trois-Rivières et St-Jérôme s'engagent aussi à participer davantage aux programmes gouvernementaux générateurs d'emplois. A Hull, les jeunes acceptent la proposition en ajoutant que cela se fasse en accord avec les dispositions des conventions collectives existantes. A Trois-Rivières, le cégep veut privilégier l'embauche d'étudiants; une dizaine d'emplois seront créés durant l'année scolaire et une cinquantaine durant l'été. Quant au cégep de St-Jérôme, il s'implique davantage au niveau de l'information en rendant disponible une équipe d'aide et de support technique pour le personnel désirant présenter ou appuyer des projets.

Patronal

Pour le milieu patronal, la Chambre de commerce de l'Outaouais souhaite que l'élaboration de ces programmes de subvention se fasse en collaboration avec l'entreprise privée, afin que ces programmes répondent mieux à leurs objectifs de création d'emplois. Les PME de Jonquière proposent de réorienter les programmes de création d'emplois en fonction de la création de nouvelles entreprises et de l'expansion d'entreprises existantes dans des secteurs en développement.

Syndical

Beaucoup de syndicats sont préoccupés par l'effet que pourrait avoir l'utilisation de tels programmes sur la sécurité d'emploi des travailleurs de l'entreprise. Toutefois, cela n'empêche pas la CSN de Jonquière de demander au gouvernement de prévoir des mesures fiscales ou pécuniaires de nature à inciter les employeurs à utiliser ces programmes. A Rouyn, les syndicats proposent que plus d'argent soit investi dans les programmes SEMO et PECEC. Comme la CSN de Sherbrooke, ils souhaitent aussi que ces programmes soient orientés vers la création d'emplois stables, durables et bien rémunérés. La CSN de Trois-Rivières a aussi élaboré une proposition qui va dans le même sens; elle propose en plus qu'une part importante des subventions soit consacrée au soutien des coopératives autogérées par les jeunes.

Plusieurs, comme à Rouyn, ont proposé que le gouvernement élabore une politique de plein emploi en collaboration avec les intervenants socio-économiques.

A Jonquière et à Rimouski, la CSN souhaite que cette politique soit axée vers des besoins sociaux, comme la rénovation domiciliaire, le reboisement forestier, etc.

7.1.1 Information sur les programmes

Jeunes

Certains partenaires, comme les jeunes de Trois-Rivières, désirent que l'information sur les programmes gouvernementaux de création d'emplois soit centralisée.

Scolaire

Le milieu scolaire de Hull souhaite que cela se fasse par le biais du Secrétariat à la jeunesse qui apporterait son soutien à la mise en oeuvre de projets par des jeunes.

Syndical

La CSN de Drummondville propose que le gouvernement mette à la disposition des jeunes un bottin inventoriant toutes les sources de financement de leurs ministères respectifs.

7.2 Aménagement du temps de travail

Comme deuxième point, sont abordées les différentes modalités concernant l'aménagement du temps de travail.

7.2.1 Programme d'aménagement concerté du temps de travail (PACTT)

Jeunes

Mentionnons d'abord que les jeunes de Montréal ont obtenu l'accord du milieu patronal pour qu'il étudie la mise en application du Programme d'aménagement concerté du temps de travail (PACTT) préparé par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu et ce, toujours dans l'optique de création d'emplois.

7.2.2 Pré-retraite et compensation

Syndical

Les syndicats, comme la CSN à Rimouski, le Syndicat des enseignants de St-Jérôme et ceux de la région de la Mitis, proposent au gouvernement de développer des formules permettant la prise de retraite progressive. Ce dernier recommande de réduire le temps de présence auprès des élèves pour les enseignants en fin de carrière, afin de consacrer ces heures libres à des activités de type pédagogique. Il propose aussi d'abaisser l'âge de la retraite pour que celle-ci soit accessible sur une base volontaire après 30 ans de service. De même, il aborde la question des ex-religieux sécularisés en demandant au président du Conseil du Trésor et au ministère de l'Éducation de tout mettre en oeuvre afin que ce dossier soit réglé de façon satisfaisante.

7.2.3 Rappels de suppléants

Ce même syndicat recommande aussi de créer une priorité de rappel des suppléants occasionnels pour les fins de l'obtention d'un contrat à temps plein.

7.2.4 Prêt de services

Considérant que le prêt de services permet de dégager temporairement des postes, celui-ci propose aussi qu'une telle politique soit développée dans les milieux collégial et universitaire, et au ministère de l'Éducation.

7.2.5 Congés sans solde

Poursuivant dans le même sens, il a aussi élaboré trois propositions recommandant de développer des congés à long terme, des congés servant à des échanges ou encore d'introduire dans les conventions collectives la notion de congé sabbatique.

7.2.6 Plancher d'embauche

Patronal

Finalement, le Centre hospitalier régional de Rimouski a proposé que le ministère des Affaires sociales fixe aux conventions collectives un plancher d'emploi obligatoire pour l'embauche de jeunes finissants dans certains secteurs d'activités propres au milieu hospitalier.

7.3 Stages en milieu de travail

La question des stages en milieu de travail a été abordée dans toutes les régions. En référence aux "Options Déclic",

Syndicat

certains partenaires, comme par exemple le Syndicat des enseignants de St-Jérôme, ont proposé de cesser d'utiliser les

Jeunes

jeunes comme du "cheap labor". En ce sens, les jeunes de Montréal ont proposé aux employeurs de ne pas engager un stagiaire pour remplacer un jeune travailleur déjà en place. Ils leur ont aussi demandé de s'engager, au moment de l'embauche, à offrir un emploi permanent à un jeune stagiaire. Toujours sur une proposition des jeunes, les patrons de Montréal se sont dit prêts à hausser leur contribution de 100$ à 150$ par mois et à évaluer le travail effectué, au même titre que tout autre poste.

Patronal

Afin de permettre une plus grande accessibilité au programme de stages en milieu de travail, le milieu patronal de Rouyn et la Commission de formation professionnelle de Sherbrooke recommandent au ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu de ne pas en limiter l'accès aux jeunes bénéficaires de l'aide sociale seulement.

Dans une autre région, la Commission de formation professionnelle propose aux jeunes de participer à leur plan d'intégration au marché du travail, en collaboration avec les centres Travail-Québec. A Sherbrooke et à Baie-Comeau, celle-ci recommande de faire de la place aux jeunes sur les comités consultatifs régionaux.

La Commission de formation professionnelle de Rouyn propose d'organiser une rencontre entre les jeunes et des stagiaires ayant déjà participé à la mesure, afin de mieux les informer sur le programme.

Scolaire

Lorsqu'on parle de stage de formation, la formule de stages par alternance a été proposée par différents partenaires du milieu scolaire.

Finalement, la Commission scolaire régionale Eastern Townships propose d'instaurer un régime coopératif s'adressant aux étudiants de secondaire V et aux étudiants adultes.

7.4 Accès aux métiers de la construction

Jeunes

Les jeunes de plusieurs régions, comme ceux de Jonquière ont proposé aux syndicats de faire des démarches auprès de l'Office de la construction du Québec pour rendre plus accessible la carte d'apprenti aux jeunes finissants des cours professionnels. Ceux de Hull ajoutaient même d'établir une différenciation salariale, selon la formation et l'expérience.

De façon générale, les syndicats, y compris ceux de Trois-Rivières et de Rouyn, n'étaient pas d'accord avec ce type de proposition. Pour eux, le problème est dû au taux de chômage trop élevé dans ce secteur.

Patronal

Par contre, certains employeurs, dont ceux de ces mêmes régions, ont fait quelques propositions afin de permettre aux jeunes d'avoir accès aux métiers de la construction. Les PME manufacturières de Rouyn proposent aux jeunes de former un comité afin de faire pression auprès du gouvernement pour modifier les règlements de placement et le ratio apprenti-compagnon.

7.5 Normes minimales de travail

Jeunes

De façon à augmenter le temps de travail disponible pour les jeunes, les jeunes de Montréal proposent la parité avec le Code canadien du travail. Cela se traduirait par un semaine normale de travail de 40 heures au lieu de 44, une journée de 8 heures et par une augmentation des congés fériés à 9.

Syndical

Plusieurs syndicats ont aussi élaboré des propositions qui vont dans le même sens que celle citée plus haut. Mentionnons la Fédération des syndicats du secteur aluminium de Jonquière, qui demande aussi au ministère du Travail

d'instaurer une politique de réglementation visant à réduire le travail effectué en temps supplémentaire. Le syndicat ajoute que le temps supplémentaire, inévitable pour des raisons d'urgence, soit repris en temps de repos (congé), afin de créer des emplois et d'assurer un meilleur partage social.

La CSN de Drummondville, Rouyn et Rimouski, et la FTQ à Hull, Jonquière et Trois-Rivières, font aussi des propositions de modification à la Loi des normes minimales du travail visant à réduire la semaine de travail. Les jeunes de Jonquière proposent aux syndicats que ces propositions soient revendiquées par l'exemple du comité de suivi du sommet socio-économique.

Syndical

Le Syndicat des enseignants de l'Outaouais, quant à lui, s'engage à véhiculer auprès des organismes décisionnels l'idée d'une réduction du temps de travail. Il propose aussi d'augmenter le nombre de semaines de vacances annuelles à 4 au lieu de 2 comme c'est le cas actuellement.

7.5.1 Salaire minimum

Jeunes

Les jeunes de Trois-Rivières, Montréal et St-Jérôme ont proposé que le salaire minimum soit égal pour tous et qu'il soit indexé, ou du moins augmenté à 4,50$/heure. Les patrons se sont prononcés contre ce type de proposition. Le

Syndical

milieu syndical de St-Jérôme et de Trois-Rivières est au contraire en accord avec cette proposition. D'autres syndicats ont eux aussi élaboré le même type de propositions: la CSN à Sherbrooke, à Jonquière, Trois-Rivières, Drummondville et Rimouski.

7.5.2 Modifications au Code du travail

Jeunes

Les jeunes de Rouyn souhaitent pouvoir être syndiqués lorsqu'ils sont à l'emploi des programmes gouvernementaux.

Patronal

A l'opposé, le milieu patronal de Rimouski propose de modifier le Code du travail afin de permettre aux petites entreprises de ne pas faire face à une première convention collective, si elles n'ont pas atteint leur niveau de rentabilité.

Syndical

La Fédération des syndicats du secteur aluminium de Jonquière, quant à elle, propose que le gouvernement ajoute au Code du travail une législation distincte sur les dispositions relatives aux changements technologiques et organisationnels.

7.6 Décrochage scolaire

Patronal

La Caisse centrale Desjardins du Québec à Montréal a obtenu un accord de principe du milieu jeunesse quant à la poursuite de la scolarisation des jeunes en intensifiant les mesures à l'intention des "raccrocheurs", en entreprenant des campagnes intensives de sensibilisation à l'intention des élèves du secondaire pour développer leur autonomie et leur sens des responsabilités. Cet accord de principe obtenu du milieu jeunesse implique aussi que le gouvernement prenne les mesures sociales et/ou fiscales nécessaires pour maintenir en milieu scolaire des jeunes n'ayant pas terminé leur secondaire.

7.6.1 Rattrapage scolaire

Jeunes

Les jeunes de Québec ont obtenu un appui de la Commission des écoles catholiques de Québec, pour que le gouvernement extensionne le programme "Rattrapage scolaire" pour une période de plus d'un an, ceci afin de respecter le rythme réaliste d'un apprentissage donné

7.6.2 Services pour enfants en difficulté

Syndical

Le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis (Rimouski) a déposé une recommandation au ministère de l'Éducation pour le développement des services à l'enfance en difficulté en mettant sur pied une politique d'intégration accompagnée de moyens de réussite, comme l'embauche de personnel spécialisé.

7.6.3 Développement l'enseignement professionnel

Scolaire

Comme la formation professionnelle ne rejoint pas toujours les besoins et attentes du milieu, la Commission scolaire régionale Lapointe, à Jonquière, s'est adressée au gouvernement pour la mise en place de tables sectorielles régionales, et pour l'affectation d'un chargé de dossier pour le développement de l'enseignement professionnel au niveau régional. Cette proposition a été acceptée à la condition que les jeunes jonquièrois siègent à ces tables et soient considérés comme décideurs.

Patronal

Le milieu patronal de St-Jérôme y est allé de façon plus directe en demandant au gouvernement provincial l'établissement d'écoles professionnelles spécialisées dans des métiers à main-d'oeuvre élevée, c'est-à-dire les métiers manuels.

7.6.4 Cours d'éducation aux adultes

Jeunes

En considérant que le retour à l'école implique des frais trop élevés pour plusieurs jeunes, les jeunes de Québec ont obtenu l'appui du milieu scolaire pour demander au ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu l'indexation des allocations de formation.

Quant aux jeunes trifluviens, ils visent à ce que l'allocation de formation pour les cours de la Commission de formation professionnelle soit haussée à 70$ par semaine et indexée au coût de la vie à tous les deux ans.

7.7 Prêts et bourses

Jeunes

Les jeunes de Québec se sont vus refusés un appui du cégep dans leurs revendications pour modifier le système des prêts et bourses actuel, entre autres en ce qui concerne le statut des jeunes et les modalités de remboursement.

Une proposition allant dans le même sens a été déposée par les jeunes de Rouyn qui revendiquaient l'universalité des prêts et bourses. Aucune entente n'a pu être conclue en raison des positions trop partagées des partenaires du milieu scolaire.

Scolaire

La Commission scolaire de St-Jérôme s'est adressée au ministère de l'Éducation pour obtenir un soutien financier aux finissants de niveau secondaire en situation monétaire difficile.

Patronal

Du côté de la partie patronale à St-Jérôme, il a été proposé de mettre sur pied un système de parrainage d'étudiants par des employeurs qui assumeraient en partie le remboursement des prêts et bourses. A Hull, la chambre de commerce, quant à elle, suggère que le remboursement du capital et intérêts soit déductible d'impôt sur le revenu pour les jeunes qui se lancent en affaires.

7.8 Parité de l'aide sociale

Jeunes

Un consensus se dégage en ce qui concerne la parité de l'aide sociale. De façon générale, les jeunes demandent au gouvernement d'établir dans les plus brefs délais, la parité de l'aide sociale pour les jeunes de moins de 30 ans. Sur ce point, le milieu syndical est en accord presque total. A Baie-Comeau, les jeunes ont revendiqué un statut "jeune" à compter de 18 ans, et non 30 ans, comme c'est la cas actuellement.

Par contre, à Drummondville, on a suggéré de maintenir le 150$ aux 18-30 ans en défrayant toutefois les coûts de transport, repas et gardienne encourrus, ce qui crée nécessairement un supplément aux prestations reçues mais de façon indirecte.

7.9 Divers

Jeunes — De façon plus générale, différentes propositions visant à favoriser l'accès des jeunes au marché du travail ont été abordées, comme par exemple, la proposition des jeunes de Trois-Rivières qui souhaitent que le gouvernement fournisse une aide sous forme de garantie de prêt aux jeunes entrepreneurs.

Municipal — La proposition de la municipalité de Rouyn demande à ce dernier de faciliter les conditions d'emprunt pour les jeunes qui présentent des projets de reboisement.

Syndical — Les syndicats de Drummondville proposent, quant à eux, de subventionner les groupes populaires et que ces subventions servent à la création d'emplois.

Jeunes — Certaines propositions visant à améliorer la situation des jeunes sans emploi ont aussi été discutées, comme celle de mettre sur pied un centre d'emploi pour les jeunes, à Baie-Comeau, afin de leur offrir un service mieux adapté. Les jeunes de Baie-Comeau demandent aussi aux syndicats de les appuyer afin de faire pression auprès du gouvernement fédéral pour qu'il maintienne le nombre maximum de semaines de prestations d'assurance-chômage à 52.

Patronal — Le milieu patronal de Trois-Rivières propose de libéraliser les journées et les heures d'affaires. Quant aux PME de Jonquière, elles souhaitent que soient simplifiés les différents rapports à produire au gouvernement.

8. SUIVI

8. SUIVI

1- Drummondville

Le suivi sera assuré par le Centre d'information jeunesse. Le cégep apporte son support et déléguera une ou deux personnes à la table. Questionnant le financement du centre, la municipalité apprend qu'on tentera d'obtenir des subventions (programmes gouvernementaux de création d'emplois).

2- Rouyn

Après les sessions de négociations, six jeunes et plusieurs partenaires du milieu patronal, la Commission de formation professionnelle, la Commission scolaire, le Cégep, l'UQAT et la ville de Rouyn se sont dits intéressés à former le comité de suivi.

3- Rimouski

Le comité de suivi est composé d'un représentant de chacun des milieux suivants: scolaire, municipal, patronal et syndical. A cela s'ajoute trois délégués par Action-Travail de Rimouski.

Le comité a pour mandat de s'assurer la réalisation des propositions adoptées, de se doter de tout autre objectif connexe à son mandat et de rendre publiques ses actions.

4- Jonquière

En attendant la formation d'un regroupement jeunesse, les participants de Jonquière déléguent le travail de suivi à un comité formé de jeunes et de partenaires présents au symposium.

5- Hull

Au moins deux représentants de chacun des secteurs seront représentés à Hull; on s'entendait pour fixer le calendrier des rencontres avant la clôture du symposium et on prévoit émettre régulièrement des communiqués de presse informant la population des événements en cours.

La CSN détenait l'accord des jeunes pour la fondation d'une table permanente vouée à l'identification de solutions à apporter au problème de l'emploi. Le groupe de travail sera formé de participants au symposium, des syndicats et des groupes de jeunes.

Le milieu scolaire s'assurera du suivi des propositions par le biais du travail d'un comité de concertation.

6- Baie-Comeau

Tous les partenaires s'intéressent au comité de suivi et désirent y prendre part. Le comité comprend trois jeunes et un intervenant de chacun des quatre autres secteurs; il aura pour mandat la supervision de la réalisation des propositions et la vérification de la faisabilité de mettre sur pied un fonds d'emplois.

7- Sherbrooke

Sherbrooke verra son comité de suivi formé de quatre jeunes et d'un partenaire représentant chacun des secteurs; il travaillera étroitement avec l'organisme Jeunesse emploi.

8- Trois-Rivières

Bâti sur le modèle de Sherbrooke, le comité bénéficiera du support technique du cégep de Trois-Rivières et d'une permanence assurée par les services aux étudiants de l'institution.

9- Saint-Jérôme

Cinq jeunes et un représentant de chacun des secteurs forment le comité de suivi de Saint-Jérôme.

10- Québec

Malgré le fait que les jeunes aient mis fin au symposium après la première journée, les partenaires ont quand même exprimé le désir de poursuivre le travail. Ils se retrouveront pour étudier une nouvelle formule de travail.

11- Montréal

On convient de reporter la décision concernant la formation définitive du comité. Provisoirement, il sera composé de huit jeunes et d'un nombre égal de personnes représentant l'ensemble des autres milieux.

ANNEXE

LISTE DES PARTENAIRES SOCIO-ÉCONOMIQUES

IMPLIQUÉS DANS CHACUN

DES 11 SYMPOSIUMS

SYMPOSIUM DE DRUMMONDVILLE SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

LES 21 ET 22 JANVIER 1985

MILIEU MUNICIPAL

- Ville de Drummondville

MILIEU SCOLAIRE

- Cégep de Drummondville
- Commission scolaire régionale Saint-François

MILIEU PATRONAL

Grandes entreprises

- Union-Vie
- Celanese Canada
- Bicyclette Universelle
- Dennison
- GTE Sylvania
- Centre Travail-Québec

Petites entreprises

- Cité des Loisirs
- Hôtellerie Le Dauphin
- Faubourg des Forges
- UPA
- Boutique Marie-Soleil
- Garage Montplaisir
- Ferronnerie Blanchard
- Les Marchés Provigo
- Société nationale des Québécois
- Machinerie Simard

Moyennes entreprises

- Pro 6
- Pyrotek
- Club d'administration
- MIC
- Village québécois d'Antan
- Reliure Tavaction
- Venmar
- Centre Travail-Québec
- Rezbond
- Les Cartonniers St-Francis

MILIEU SYNDICAL

- CSN
- CSD

SYMPOSIUM DE ROUYN SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

LES 29 ET 30 JANVIER 1985

MILIEU MUNICIPAL

- Ville de Rouyn
- Ville de Noranda

MILIEU SCOLAIRE

- Commission scolaire Rouyn-Noranda
- Collège de l'Abitibi-Témiscamingue
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- Commission de formation professionnelle

MILIEU PATRONAL

- Chambre de commerce de Rouyn
- Corporation de développement industriel et commercial de Rouyn-Noranda
- Coopérative des travailleurs en exploration minière
- Regroupement québécois d'entreprises
- Société de développement coopératif
- CGCC
- Mines Noranda
- Bradley Bross
- Ressources Aiguebelle
- Laiterie Dallaire
- Logicon
- Falconbridge
- Toncodel
- Artisabec
- J.P. Ross
- Galeries Vachon
- Garage Thibault
- Marcel Baril Ltée

MILIEU SYNDICAL

- CSN
- STENCQ
- SCFP (Conseil du travail du Canada FTQ)

SYMPOSIUM DE RIMOUSKI SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

LES 2 ET 3 AVRIL 1985

MILIEU MUNICIPAL

- Ville de Rimouski

MILIEU SCOLAIRE

- Université du Québec à Rimouski
- Cégep de Rimouski
- Commission scolaire du Bas Saint-Laurent

MILIEU PATRONAL

- Hydro-Québec
- Hôpital de Rimouski
- Transport Théberge Ltée - Gestion Thébex
- Le Carrefour de Rimouski
- Cave de la beauté
- Conseil économique de Rimouski
- Chambre de commerce de Rimouski
- MIL Industrielle
- Assurance Maurice de Champlain
- Construction JRL Ltée

MILIEU SYNDICAL

- CSN
- FTQ
- CLQ
- Syndicat des enseignants de la région de la Métis
- Syndicat des professeurs du cégep de Rimouski

SYMPOSIUM DE JONQUIÈRE SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

LES 9 ET 10 AVRIL 1985

MILIEU MUNICIPAL

- Ville de Jonquière

MILIEU SCOLAIRE

- Commission scolaire régionale Lapointe
- Cégep de Jonquière
- Commission de formation professionnelle

MILIEU PATRONAL

Grandes entreprises

- Société d'électrolyse et de chimie Alcan
- Abitibi-Price
- Papiers Cascades

PME et commerces de détail

- Société de développement de Jonquière
- Chambre de commerce de Jonquière
- UPA
- Conseil régional de développement 02
- Polytech Inc.
- Chaîne coopérative du Saguenay
- MSS Inc.
- Gagnon, Tremblay, Néron, Deschênes, Gagnon, C.A.
- Bilodeau Electrique Ltée
- Claveau et Fils Inc.
- Immeuble Centre-ville Inc.
- Brown, Côté, Villeneuve, Ouellet, notaires
- Caisse populaire de Jonquière
- Domicilex Inc.
- Gagnon, Couillard, Gagné, C.A.
- LMBDS
- Canadian Tire Inc.

MILIEU SYNDICAL

- CSN
- FTQ
- FSSA (Fédération des syndicats du secteur Aluminium)

SYMPOSIUM DE HULL SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

LES 16 ET 17 AVRIL 1985

MILIEU MUNICIPAL

- Ville de Hull
- Ville de Gatineau
- Ville de Aylmer

MILIEU SCOLAIRE

- Commission scolaire régionale de l'Outaouais
- Commission scolaire Champlain
- Commission scolaire Outaouais-Hull
- Commission scolaire Gatineau
- Commission scolaire Aylmer
- Cégep de l'Outaouais
- Université du Québec à Hull

MILIEU PATRONAL

- Chambre de commerce de l'Outaouais
- Conseil des gens d'affaires de l'Outaouais
- Brasserie Molson
- Williams Chevrolet
- Conférence administrative régionale de l'Outaouais
- Société d'aménagement de l'Outaouais
- Office de planification et de développement du Québec
- CIP
- CEPUR
- IGA - Tassé
- Mihu Inc.
- Limbour Construction
- Rolly Sarault Ltée
- ACDS Inc.

MILIEU SYNDICAL

- CSN
- FTQ
- Syndicat des enseignants de l'Outaouais (CEQ)

SYMPOSIUM DE BAIE-COMEAU SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

LES 23 ET 24 AVRIL 1985

MILIEU MUNICIPAL

- Municipalité de Baie-Comeau

MILIEU SCOLAIRE

- Commission scolaire Manicouagan
- Cégep de Baie-Comeau
- Commission de formation professionnelle
- Stage en milieu de travail

MILIEU PATRONAL

- Société canadienne des métaux Reynolds
- Compagnie de papier QNS
- Caisse populaire de Baie-Comeau
- CRSSS
- Centre hospitalier régional de Baie-Comeau
- Centre communautaire juridique
- Rexfor

MILIEU SYNDICAL

- CSN
- FTQ

SYMPOSIUM DE SHERBROOKE SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

LES 29 ET 30 AVRIL 1985

MILIEU MUNICIPAL

- Ville de Sherbrooke

MILIEU SCOLAIRE

- Commission scolaire régionale de l'Estrie
- Cégep de Sherbrooke
- Université de Sherbrooke
- Commission de formation professionnelle
- Eastern Townships Regional School Board

MILIEU PATRONAL

Grandes entreprises

- Tie-Communications
- Dominion Textile
- Lowneys Inc.
- Produits American Biltrite
- Société d'Ingénérie Combustion

Commerce-Service-Tourisme

- Corporation du Centre-Ville
- Assurances Saint-Laurent
- Bijouterie Turcotte
- Rôtisserie St-Hubert
- CMTS
- W.H. ADAM
- Caisse populaire Ste-Jeanne d'Arc
- Restaurant Burger King
- Marché Gaudet
- Inter-Sport
- Sears Canada
- Boutique l'Eros

PME-Industriel

- Papiers Peints Berkley
- ETM
- Graphique Estrie
- Services mécaniques Gobdout
- Shermag
- Santana
- Boulangerie Larochelle

MILIEU SYNDICAL

- CSN
- FTQ
- CSD
- Syndicat des enseignants de l'Estrie

SYMPOSIUM DE TROIS-RIVIÈRES SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

LES 7 ET 8 MAI 1985

MILIEU MUNICIPAL

- Ville de Trois-Rivières
- Ville de Cap-de-la-Madeleine
- Ville de Trois-Rivières ouest

MILIEU SCOLAIRE

- Commission scolaire régionale des Vieilles Forges
- Cégep de Trois-Rivières
- Université du Québec à Trois-Rivières
- Commission de formation professionnelle

MILIEU PATRONAL

- Hydro-Québec
- Consolidated Bathurst
- Kruger (Association des manufacturiers canadiens)
- Compagnie Norton
- CIP
- Centre hospitalier Ste-Marie
- Association des marchands de Trois-Rivières ouest
- PharmEscomptes Jean Coutu
- Canadian Tire
- CEDIC
- Trois-Rivières Chevrolet
- Crémerie de Trois-Rivières
- Breuvages Bégin
- Structure CQS
- Brasserie O'Keefe
- Brasserie Molson
- Chambre de commerce de Trois-Rivières
- Chambre de commerce du Cap-de-la-Madeleine

MILIEU SYNDICAL

- CSN
- FTQ

SYMPOSIUM DE SAINT-JÉRÔME SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

LES 14 ET 15 MAI 1985

MILIEU MUNICIPAL

- Ville de Saint-Jérôme
- Ville de Saint-Antoine
- Municipalité de Bellefeuille
- Municipalité de Lafontaine

MILIEU SCOLAIRE

- Commission scolaire de St-Jérôme
- Cégep de St-Jérôme
- Commission de formation professionnelle

MILIEU PATRONAL

- Baron Caoutchouc Inc.
- Désormeaux S. Inc.
- Laiterie Casavant
- Poterie Laurentienne Inc.
- Bell Canada
- Métaux Feral (inc.) Les
- Caisse populaire St-Jérôme
- Phillips Electronique
- Hôtel-Dieu de St-Jérôme
- Caisse Populaire Ste-Paule
- Centre de Distribution Électrique
- Câbles Phillips Ltée
- Imprimerie Les Compagnons
- Luxorama Inc.
- Produits de Métal Vulcan Inc.
- Pétronor
- Rolland Inc.
- York Dir. Borg, Warner (Canada) Ltée
- Sidac
- Hydro-Québec

MILIEU SYNDICAL

- CSN
- CEQ
- Ouvriers Unis du Caoutchouc (Waterville)
- Ouvriers Unis du Caoutchouc (Baron)
- Ouvriers Unis du Caoutchouc (Cambridge)
- Syndicat des employés de soutien de la Commission scolaire St-Jérôme
- Syndicat de la compagnie de Papier Rolland

SYMPOSIUM DE QUÉBEC SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

LES 21 ET 22 MAI 1985

MILIEU MUNICIPAL

- Ville de Québec

MILIEU SCOLAIRE

- Cégep de Limoilou
- Cégep François-Xavier Garneau
- Commission des écoles catholiques de Québec
- Commission de formation professionnelle

MILIEU PATRONAL

- Papeterie Reed
- Imperial Tobacco
- Abitibi-Price
- Hydro-Québec
- Compagnie d'assurance l'Industrielle
- Journal le Soleil
- Compagnie d'assurance la Laurentienne
- Château Frontenac
- Chambre de commerce régionale de la Capitale Inc.
- Groupes de gestion coopératifs et communautaires de la région 03 (GGCC)
- Fédération régionale des caisses populaires de Québec
- Fédération coopérative en milieu scolaire
- Chambre d'immeuble de Québec

MILIEU SYNDICAL

- FTQ
- CSD

SYMPOSIUM DE MONTRÉAL SUR LES JEUNES ET L'EMPLOI

LES 28 ET 29 MAI 1985

MILIEU MUNICIPAL

- Ville de Montréal

MILIEU SCOLAIRE

- Commission des écoles catholiques de Montréal
- Commission des écoles protestantes du grand Montréal

MILIEU PATRONAL

- Ultramar Canada
- Celanese Canada
- Ciment St-Laurent
- Johnson & Johnson
- Northern Telecom
- Sucre St-Laurent
- Provigo
- SR. Telecom Inc.
- Corporation des rubans adhésifs Vibac du Canada
- Brasserie Molson
- AES Data
- Armstrong World Industries
- Banque nationale du Canada
- Wefab Industries
- Cie Norton
- Agropur
- SKW Canada
- Rona
- Impérial Tobacco Ltée
- Marconi
- Restaurant Mère Michèle
- Association des manufacturiers canadiens
- Caisse centrale Desjardins
- Matrox Electronic Systems
- Culinar
- Hydro-Québec
- Le groupe La Laurentienne
- Shell Canada
- Thomas & Betts
- Groupe Informec Inc.
- Petro Sun International Inc.
- Option-vidéo Inc.
- GLC
- Bell Canada
- Abboh Laboratories
- Aliments Delisle
- Litton Canada Inc.
- Plastaline Corp.
- Pratt and Wittney
- Reynolds
- Bourse de Montréal
- Stelco
- Texaco Canada
- Graphique couleur Ltée

MILIEU PATRONAL (suite)

- C. Barber Ltée
- J.A. Faguy & Fils Ltée
- Produits de manutention Ultimex Inc.
- Machinerie Laurin Inc.
- Alarme Préventive Omnitron Inc.
- Daignault, Rolland Cie Ltée
- Les entreprises Bussières Ltée
- Transport McCallum Québec Inc.
- Clarke Transport Routier Ltée
- Hervé Lemieux Transport (1975) Inc.
- Motorways Limited
- Groupe BMR
- Matco Mart (1977) Inc.
- Labelle Fourrures
- Sauvé & Frères (1957) Ltée
- Groupe Laniel Inc.
- Publi-média
- Climaref Ltée
- Les coopérants
- Canadien national
- Samson Bélair
- Petro-Canada Inc.
- Groupe transcontinental
- Conseil québécois du commerce de détail
- Totec Inc.
- Kaycan Ltée
- Acier Girole Inc.
- Technologie Cascade Inc.
- Aconvenbec Ltée
- Pélican International Inc.
- Charette Transport Ltée
- Groupe Robert Inc.
- Asselin Transport Ltée
- Transports Kingsway Ltée
- Banque d'épargne
- J. Pascal Inc.
- Mariette Clermont
- Marc Bovet Inc.
- Murray Axmith Inc.
- Coiteux Autos Ltée
- MBER
- Audio multivision
- ACRTF Inc.
- Union des municipalités
- Geoffrion, Leclerc Inc.
- Revue Commerce
- Lévesque, Beaubien, Inc.

MILIEU SYNDICAL

- CSN
- FTQ
- CSD
- Alliance